



**Chambéry
avance**

avec Thierry Repentin

ON FAIT le bilan

2020-2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Mot de Thierry Repentin



Chambéry avance !

Depuis 2020, avec l'équipe municipale, nous avons traversé un mandat exigeant, marqué par des crises successives et inédites : pandémie, inflation, explosion des coûts de l'énergie, instabilité politique nationale. Dans ce contexte difficile, nous avons fait le choix de rester fidèles aux valeurs portées dans notre programme : une ville solidaire, ouverte, engagée pour la transition écologique et attentive à chacune et chacun de ses habitants.

Le bilan que vous découvrirez dans ces pages est le récit d'un travail collectif, conduit avec sérieux, responsabilité et ambition. Il raconte une ville qui investit davantage tout en maîtrisant ses finances, une ville qui protège ses services publics, qui agit pour le logement, l'éducation, la santé, la sécurité du quotidien et le renouvellement urbain, notamment dans les quartiers populaires.

Nous n'avons laissé personne de côté. La Ville a agi très concrètement pour l'égalité réelle, l'accès aux droits, la réussite éducative, la culture et le sport pour tous, la tranquillité publique et la qualité de vie. De manière transversale à l'ensemble des politiques municipales, la transition écologique a été un marqueur assumé du mandat, et un levier pour construire des espaces publics plus agréables, des mobilités apaisées, des écoles rénovées, une alimentation plus saine pour nos enfants, des logements mieux isolés.

Rien n'a été simple. Il a parfois fallu corriger, renégocier, reprendre des projets mal engagés. Mais nous l'avons fait avec une méthode : écouter, dialoguer, décider, agir. Et toujours garder le cap de l'intérêt général.

Je tiens ici à exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont rendu ce travail possible. Aux élus municipaux, engagés et disponibles, qui ont porté les politiques publiques dans la durée. Aux partenaires institutionnels, économiques, sociaux et aux associations qui ont accompagné la Ville et permis de faire aboutir de nombreux projets. Aux habitantes et habitants de Chambéry, qui ont participé aux concertations, aux conseils citoyens, aux temps d'échange et ont nourri nos décisions par leurs attentes, leurs critiques et leurs propositions.

Les élus donnent les idées, les ambitions, les moyens, mais ce sont les agents publics qui permettent, par leur travail, leur engagement et leur professionnalisme, aux projets de voir le jour. Ils ne sont pas sur le devant de la scène, mais ils sont chaque jour le visage du service public municipal dans les écoles, les EHPAD, dans l'espace public comme dans les bureaux... Un grand merci et un très grand bravo aux agentes et agents de la Ville de Chambéry, du CCAS et de Grand Chambéry : ce bilan est aussi le leur.

Ce bilan montre aussi l'évidence : la commune reste le premier rempart face aux fractures sociales, territoriales et démocratiques. À l'heure où les discours de division progressent, nous continuons de croire à la force du lien humain, de la proximité, de l'action publique locale. Le service public est un bien commun précieux ; il est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas d'autre.

Ce document comprend peu d'emphase mais des réalisations concrètes, des exemples et des résultats chiffrés. C'est pourquoi je profite de la liberté donnée par l'exercice de l'édito pour vous partager un sentiment plus général. J'ai la conviction que ce mandat s'achève dans un climat d'apaisement bien différent de celui du mandat précédent. Aux décisions autoritaires, aux coupes brutales, aux suppressions de postes arbitraires, à l'intervention de la police en conseil municipal, nous avons opposé méthode, sérieux, dialogue et considération.

Ce bilan n'est pas un point final. Il montre le chemin parcouru, mais aussi tout ce qu'il reste à accomplir. Chambéry est une ville en mouvement, avec de grandes transitions à poursuivre et un cadre de vie à améliorer encore.

Avec l'équipe municipale, nous voulons continuer à agir avec sérieux, proximité et sens du collectif, en restant fidèles à notre méthode : apaiser, créer du lien et construire les politiques publiques avec les habitants.

Sommaire

Finances & ressources humaines _4

**Sécurité, tranquillité
publique, prévention _6**

Solidarités _8

Santé _10

Solidarité Séniors _12

Enfance & éducation _14

Transition écologique _17

Implication citoyenne & démocratie locale _20

Vie associative _22

Culture _24

Relations internationales _26

Economie locale et commerce _28

Numérique _30

Sport _31

Ville inclusive _32

Mobilité durable _34

Urbanisme _36

Jeunesse & vie étudiante _38

Logement _40

Politique de la ville _42

Animation de la vie sociale _44

Dans les quartiers _46

Finances & ressources humaines

Une gestion rigoureuse et ambitieuse pour investir, transformer et faire vivre le service public local

Le mandat 2020-2026 s'est inscrit dans un contexte budgétaire national particulièrement contraint pour les collectivités locales : suppression de la taxe d'habitation, crise sanitaire, inflation durable, hausse des coûts de l'énergie, décisions unilatérales de l'État créant des charges nouvelles non compensées.

Dans ce cadre exigeant, la Ville de Chambéry a fait un choix clair : maintenir une gestion financière responsable tout en accélérant l'investissement, préserver les services publics de proximité et donner aux agents municipaux les moyens et le sens nécessaires pour agir au service de l'intérêt général.

Investir massivement pour transformer la ville, sans alourdir la dette

Chambéry devait rattraper un retard d'investissement, entretenir un patrimoine important et engager des projets structurants pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et urbains, tout en maîtrisant l'endettement.

Sur le mandat, la Ville a engagé 148 M€ d'investissements, contre 98 M€ lors du mandat précédent, soit 50 % d'investissement supplémentaire.

Dans le même temps, l'encours de dette a été réduit de

112 M€ à 99 M€ (au 1er janvier 2026), soit un effort de désendettement équivalent au mandat précédent, mais avec un niveau d'investissement sans précédent.

Cette trajectoire a été rendue possible par un pilotage financier exigeant et une mobilisation systématique de tous les financements disponibles. La Ville a fortement accru son recours aux subventions, grâce à une ingénierie renforcée et à une connaissance fine des dispositifs institutionnels : le niveau de subventionnement a plus que doublé, passant de 15 M€ sur le mandat 2014-2020 à 33,5 M€ sur le mandat 2020-2026.

Des projets structurants, comme la reconstruction du stade municipal, ont ainsi pu voir le jour grâce à des financements exceptionnels, portant leur taux de subventionnement à plus de 60 %.

L'investissement public local, qui représente plus de 70 % de l'investissement public national, a joué pleinement son rôle de levier de dynamisme économique, en bénéficiant majoritairement à des entreprises locales, tout en transformant durablement la ville.



Maîtriser le fonctionnement dans un contexte national contraint

Les décisions nationales ont fortement pesé sur les finances locales : hausse progressive des cotisations employeurs (plus de 3 M€ de charges supplémentaires à terme), mise en place du mécanisme dit « Dilico » prélevant chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros, écrêtement de certaines dotations, instabilité des recettes.

La Ville a engagé un effort constant de maîtrise du budget de fonctionnement, fondé sur l'optimisation de l'organisation interne et une gestion rigoureuse.

Les dépenses de personnel, qui représentent 62 % du budget de fonctionnement, ont été globalement contenues, tout en assumant des choix politiques clairs de renforcement de certains services essentiels.

La collectivité a pu préserver l'équilibre budgétaire, maintenir ses priorités politiques et continuer à investir, malgré un contexte national défavorable.

Renforcer les moyens humains au service des priorités du mandat

Certaines politiques publiques structurantes manquaient de moyens humains pérennes, tandis que des suppressions de postes antérieures fragilisaient des services de première ligne, notamment dans les écoles.

Le nombre d'agents a été globalement maîtrisé, tout en procédant à des créations et pérennisations ciblées :

- 13 postes d'ATSEM créés ou rétablis, après de nombreuses suppressions lors du mandat précédent, pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les écoles.

- Création d'une mission Transition écologique structurant de manière transversale l'action climatique de l'ensemble des services.

- Structuration d'une mission Participation citoyenne permettant de renforcer les dispositifs de démocratie locale et le suivi des projets (budget d'initiative citoyenne, projets urbains, conseils de quartier).

- Mise en place d'une mission Ville inclusive travaillant sur l'égalité femmes-hommes, le handicap, la lutte contre les discriminations et l'inclusion sous toutes ses formes.

Ces équipes transversales ont permis de décloisonner l'action municipale, de renforcer la cohérence des politiques publiques et de donner davantage de lisibilité et de sens au travail des agents.

Soutenir les agents et améliorer les conditions de travail

Les métiers de la fonction publique territoriale sont confrontés à des difficultés d'attractivité et à un manque de reconnaissance, malgré leur rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien du service public.

- La municipalité a engagé une politique RH fondée sur la reconnaissance, la formation et le pouvoir d'agir :

- Création de réseaux internes (égalité, transition écologique) pour favoriser l'engagement et l'innovation.

- Renforcement des formations collectives et individuelles, avec un suivi individualisé généralisé.

- Déploiement d'actions de sensibilisation, comme les fresques du climat en interne.

- Amélioration du régime indemnitaire, avec la création d'une valorisation indemnitaire reconnaissant l'investissement professionnel, en complément des revalorisations nationales du point d'indice.

Une gestion reconnue par la Chambre régionale des comptes

Le mandat a été marqué par un contrôle approfondi de la Chambre régionale des comptes (CRC), publié à la fin de l'année 2023.

Ce contrôle n'a relevé aucune anomalie majeure et a souligné la rigueur de la gestion financière, la CRC souligne le caractère rigoureux du travail de préparation et de pilotage du budget, qui s'appuie notamment sur des analyses prospectives pluriannuelles. La CRC note le travail mené au cours des différents exercices budgétaires pour assainir la dette et en réduire son encours. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la commune d'augmenter ses investissements. L'organisation interne est qualifiée de « claire, structurée et stable » par les magistrats de la CRC qui saluent notamment les efforts de clarification entrepris depuis 2020.

Les chiffres du mandat

148 M€ d'investissements réalisés sur le mandat.

+50 % d'investissement par rapport au mandat précédent.

33,5 M€ de subventions d'investissement extérieures, contre 15 M€ sur le mandat précédent.

-12,6 M€ de dette entre 2020 et 2026.

+13 ATSEM, et des postes créés sur des missions transversales structurantes.

245 M€ d'investissements privés mobilisés sur le chauffage urbain.

En synthèse

En synthèse, le mandat 2020-2026 aura démontré qu'il est possible de concilier bonne gestion financière, investissement ambitieux et défense du service public malgré un contexte national très contraint. La Ville de Chambéry a fortement accru ses investissements tout en réduisant sa dette, notamment grâce à une mobilisation exceptionnelle de financements extérieurs et à un pilotage exigeant des dépenses de fonctionnement. Parallèlement, elle a renforcé de manière ciblée ses moyens humains, amélioré les conditions de travail des agents et assuré un pilotage stratégique de ses grands services publics. Cette trajectoire équilibrée a permis de transformer durablement la ville, de soutenir l'économie locale et de consolider des bases financières solides qui n'obèrent pas l'avenir.

Sécurité, tranquillité publique, prévention

Agir sur la prévention, la médiation et la fermeté pour un cadre de vie apaisé

Depuis 2020, la municipalité a fait de la sécurité et de la tranquillité publique une priorité quotidienne, avec un objectif clair : garantir à chaque habitant, quel que soit son quartier, un cadre de vie serein et restaurer la confiance entre population, élus et forces de l'ordre. Face aux incivilités, nuisances nocturnes, trafics de stupéfiants, dégradations et au sentiment d'insécurité exprimé dans plusieurs secteurs, la Ville a choisi une approche équilibrée associant prévention sociale, médiation de proximité et action répressive ciblée, en lien étroit avec la Police nationale, la Justice, les bailleurs sociaux et les habitants. La signature en 2021 d'un Contrat de Sécurité Intégrée entre le maire, le préfet et le procureur de la République a marqué une étape structurante, renforçant la coopération institutionnelle et permettant notamment l'arrivée de 10 policiers nationaux supplémentaires.

Ce qui a changé

HAUTS DE CHAMBÉRY : RÉTABLIR LA TRANQUILLITÉ DANS LE SECTEUR BEAUJOLAIS-CHAMPAGNE-MÂCONNAIS

Ce secteur était régulièrement signalé pour des trafics de stupéfiants et des attroupements générant peur et tensions chez les riverains. Nous avons lancé une opération conjointe Police municipale / Police nationale, avec la présence d'équipes cynophiles pour la détection de produits stupéfiants, suivie de l'installation de caméras de vidéo protection sur les axes les plus sensibles.

La présence policière accrue et la surveillance vidéo ont fait reculer les points de deal et rétabli un sentiment de sécurité dans les rues concernées. Les habitants ont salué une amélioration notable lors des réunions de quartier. On relève ainsi -40 % d'appels pour troubles signalés sur le secteur.

QUARTIER COVET : RESTAURER LA SÉCURITÉ APRÈS DES FAITS GRAVES

Au Covet, de nombreux signalements de deals, nuisances et incendies, témoignaient d'un climat délétère. Nous avons mis en place des ateliers de tranquillité publique associant habitants, Police nationale, Parquet et services municipaux. Ces rencontres ont permis de renforcer le lien entre population et forces de sécurité, dans le cadre de la convention de partenariat PM/PN. Une enquête judiciaire a abouti à l'incarcération des principaux acteurs du trafic. Les habitants ont retrouvé un sentiment de sécurité et de considération, la co-présence régulière des institutions ayant consolidé la cohésion du quartier. 5 ateliers participatifs se sont ainsi tenus entre 2023 et 2025.

MÉRANDE-JOPPET, FAUBOURG MONTMÉLIAN, COVET : AGIR SUR LA VIE NOCTURNE ET LES ADDICTIONS

En complémentarité des actions de sécurité réalisées par les forces de police, la Ville a renforcé la tranquillité publique et la prévention des différents troubles susceptibles d'impacter la vie nocturne des habitants.

C'est pourquoi une convention de partenariat destinée à déployer des médiateurs sociaux nocturnes sur ces quartiers a été signée en 2021. Elle est reconduite chaque année, entre la Ville, Cristal Habitat, l'Opac de la Savoie et Régie +. Ces actions de prévention ont été reconnues comme nécessaires par l'Etat, qui a intégré, en 2025, ces quartiers en veille active (QVA) de la politique de la ville. Il en résulte un apaisement des relations entre usagers et riverains, une meilleure orientation des publics en difficulté et reconnaissance du travail de prévention par les commerçants et les associations locales.

MODERNISATION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

La Ville peut compter sur un efficace centre de supervision urbain qui assure le bon fonctionnement du système de vidéoprotection, dans le strict respect de la législation et de la vie privée. La municipalité a engagé une modernisation générale du parc de caméras et sa densification sur des secteurs stratégiques. De nouvelles caméras ont été installées dans de nouveaux secteurs, après concertation de la police nationale.



DES MOYENS POUR LA PRÉVENTION ET LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS

La médiation nocturne est un élément essentiel de la politique de prévention. Chaque année, les correspondants de nuit réalisent entre 11 000 et 13 000 interventions. La municipalité a étendu leur intervention aux secteurs du Covet, de Curial et du Faubourg Montmélian. Leur action permet d'apaiser les tensions, de réduire les nuisances et d'entretenir le dialogue.

La sécurité se construit avec les habitants. C'est pourquoi, depuis 2020, la municipalité a organisé près de soixante ateliers de tranquillité publique pour être à l'écoute des habitants et les associer aux solutions. Ces ateliers réunissent police, justice, bailleurs sociaux, élus et médiateurs, et aboutissent à des plans d'action concrets.

Une politique de sécurité efficace passe aussi par la prévention sociale et éducative. A Chambéry, le Conseil pour les droits et devoirs des familles, la cellule de veille pour mineurs, le partenariat avec l'Éducation nationale et les actions financées par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) sont autant d'actions pour prévenir les conduites à risque, notamment à Curial. Il s'agit de répondre au rajeunissement de la primodélinquance et de renforcer l'accompagnement des familles.

LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE DANS SON RÔLE DE PROXIMITÉ

La police municipale a été réorganisée en deux pôles : le pôle proximité qui assure le contact quotidien avec les habitants et les commerçants et une capacité d'intervention rapide sur les situations sensibles. Le pôle tranquillité publique s'appuie sur deux brigades assurant la continuité de présence du matin à la fin de soirée, ainsi que la brigade de tranquillité de nuit, mobilisée sur les nuisances et troubles liés à la vie nocturne.

La revalorisation du régime indemnitaire décidé par la municipalité en 2024 a nettement renforcé l'attractivité de la Police municipale de Chambéry. Cela permet de maintenir une équipe stable et compétente au service de la sécurité des Chambériennes et des Chambériens.

Portée par la municipalité, l'ouverture du poste de police mutualisé sur les Hauts-de-Chambéry en début d'année 2026 renforce encore la présence de proximité et symbolise la coopération accrue entre Police nationale et Police municipale.

APAISEMENT DU CENTRE-VILLE

Le centre-ville, très dense, fait l'objet d'une attention particulière pour préserver la tranquillité des riverains. Face aux nombreux abus constatés, le maire a ainsi décidé de réglementer les heures d'ouverture des commerces

(notamment de vente de nourriture à emporter) pour imposer leur fermeture en même temps que les différents bars de la ville. Dans la même logique, un arrêté municipal est intervenu pour interdire la vente d'alcool à emporter à partir de 20h dans l'hyper centre.

Les chiffres du mandat

43 agents sur le terrain : des effectifs au complet au sein de la Police municipale

Près de **60 ateliers** de tranquillité publique organisés sur l'ensemble de la ville depuis 2020.

11 000 à 13 000 interventions annuelles des correspondants de nuit.

Extension de la médiation nocturne à **3 nouveaux secteurs** (Covet, Curial, Faubourg Montmélian).

1 nouveau poste de police mutualisé ouvert début 2026 sur les Hauts-de-Chambéry.

Modernisation et extension du système de vidéoprotection

Solidarités

Aller vers les plus fragiles et garantir un accès équitable aux droits et aux services publics

En 6 ans, la Ville a montré son attention à tous les Chambériens, quels que soient leur quartier, leur niveau de revenu, leur origine. Afin de garantir cette égale attention, elle a développé des dispositifs permettant d'aller vers et d'accompagner les chambériens les plus fragiles afin de leur garantir un accès équitable aux services publics locaux.

La politique « solidarité » de la Ville de Chambéry a pour objectif de permettre et de favoriser un vivre ensemble et une cohésion sociale forte pour tous les Chambériens, en particulier pour les habitants en difficultés ou à besoins spécifiques.

Elle intervient sous différentes modalités (interventions individuelles, accompagnements collectifs, dont dans des établissements dédiés, coordination entre différents acteurs...) et peut se concrétiser dans l'ensemble des politiques publiques communales.

A noter : en 2025, la Ville soutient pour plus d'un million d'euros les associations dans le champ de l'action sociale et de la précarité, de l'animation de la vie sociale et des associations intervenant dans les quartiers du Contrat de ville (sur le champ strict solidarités : 155 000 €), et pour plus de 4 millions d'euros l'activité du CCAS.

La Ville agit pour l'accès aux droits, dans l'objectif de lutter contre les inégalités et la précarité.

- Ouverture de structures en hyperproximité avec des permanences d'accès aux droits : lieux Déclic sur les Hauts de Chambéry et au Biollay - Ouverture de « lieux – ressources DECLIC » pour accueillir sans conditions les personnes ayant besoin d'être remobilisées vers un parcours d'insertion socioprofessionnelle : plus de 400 personnes bénéficiaires de l'accompagnement sur mesure d'une équipe pluridisciplinaire (dont une majorité de femmes et 38% de jeunes) ;

- Lancement de l'expérimentation Territoires Zéro Non Recours sur les Hauts de Chambéry et au Biollay - plus de 1650 personnes rencontrées depuis juillet 2024 (courriers, permanences, porte à porte), 610 droits différents réouverts au bénéfice de 120 personnes
- Ouverture de France Services sur les Hauts de Chambéry avec une antenne au Biollay. En 2024, 2150 accompagnements réalisés (+47% d'augmentation par rapport à 2023) pour 1750 usagers
- Recrutement de 3 conseillers numériques (Dynamo, médiathèque Jean Jacques Rousseau et le CCAS) pour faciliter l'accès numérique à tous les publics. En 2025, le conseiller numérique à la

Dynamo a accompagné 950 personnes. Au CCAS, 869 personnes accompagnées sur un an (oct 24 / oct 25).

- Développement de l'accessibilité des services publics communaux aux personnes en difficultés ou à besoins spécifiques : services itinérants (exemple : la bibliothèque voyageuse), services dédiés (exemples : Médiavue pour les personnes en situation de déficience visuelle à la Médiathèque, borne Simplici + : borne d'accès aux démarches administratives adaptée aux personnes en situation de handicap – présente à la MQ Centre, Place Grenette)

La municipalité a renforcé l'accès aux services publics, notamment à travers des tarifs adaptés.

- Tarifs adaptés pour les équipements et services municipaux : stationnement, Cité des Arts, Restauration Scolaire, gratuité des musées

- 1 € le repas pour les enfants chambériens issus des familles avec un QF faible (inf à 1,04 € pour QF < 350)
- Gratuité pour la Cité des Arts pour les chambériens pour les QF < 570 (pour cycles 1, 2 et 3 théâtre danse musique)

- Pour l'abonnement résident centre Ville, la Ville met en place une tarification solidaire (un véhicule par foyer) en fonction des revenus (sur justificatif de ressources - ligne 14 de l'avis d'imposition). L'abonnement s'échelonne ainsi de 7,80 € à 15,60 € par mois.

La Ville participe à l'accueil décent des personnes précaires sur le territoire

- Ouverture d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence, le Bon Accueil (capacité de 95 personnes : hommes, femmes, enfants, avec animaux) ;
- Lancement de la rénovation de l'accueil de jour à la Maison des associations (budget prévisionnel dédié à l'accueil de jour : 800 K€) ;
- Ouverture d'une nouvelle pension de famille (21 logements) sur la commune en avril 2026, avenue de Mérande.

La Ville est également actrice de l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles.

- Formation de jeunes en difficulté via des outils numériques : Fablab Solidaire / Parcours Fablab
- Projet « Parcours Lab » : expérimenter et structurer une offre d'accompagnement innovante des publics éloignés de l'emploi, notamment autour du numérique. D'une durée de trois ans (2023-2025), il est conduit par la Ville de Chambéry à la Dynamo, le O79, espace de co working, et les Compagnons de la Tech, organisme de formation.

- Par le CCAS : octroi d'aides d'urgence à des Chambériens sous forme de chèque service ou d'aides financières pour le paiement de factures. Chiffres 2025 : aides d'urgence = 281 aides sur 347 demandes soit une dépense de 31 730 € / autres aides = 108 aides sur 187 demandes soit une dépense de 28 019 €. TOTAL 2025 : 389 ménages chambériens aidés pour un total des dépenses de 59 749 € (153 € d'aide en moyenne).
- Accompagnement social (CCAS) : 443 personnes suivies dans le cadre du Revenu de Solidarité Active sur l'année 2024 et 142 personnes suivies dans le cadre de la domiciliation au 31/12/2024.

Les chiffres du mandat

4 M€ par an consacrés au fonctionnement du CCAS

1 M€ par an de soutien municipal aux associations du champ social et de la précarité

1 650 personnes rencontrées dans le cadre de l'expérimentation Territoires Zéro Non-Recours et 610 droits réouverts

2 150 accompagnements France Services en 2024 (+47 % en un an)

95 places créées au centre d'hébergement d'urgence Le Bon Accueil

389 ménages aidés en 2025 par le CCAS au titre des aides d'urgence



Santé

Aller vers les plus fragiles et garantir un accès équitable aux droits et aux services publics

La Ville promeut la santé et un environnement favorable à la santé

ADHÉSION DE LA VILLE AUX RÉSEAUX :

- Ville ambassadrice du don d'organes : adoption en Conseil Municipal et signature d'une charte (novembre 2023). La Ville conduit depuis des actions de sensibilisations pour que ses citoyens se positionnent sur le souhait de donner leurs organes à leur entourage. Elle a également organisé une pièce de théâtre visant à sensibiliser sur les dons d'organes (juin 2024).
- Villes et Territoires sans Sida (adhésion mars 2024) - la commune s'engage à poursuivre les actions déjà menées actuellement en matière de lutte contre le VIH, les hépatites et la tuberculose ;
- Ville Santé OMS (décembre 2024). Cette adhésion reconnaît que la Ville de Chambéry promeut la santé globale dans toutes ses politiques publiques
- Activités du service communal d'hygiène et de santé : au service des habitants, ce service communal intervient sur les questions d'hygiène, de salubrité et de nuisances. Il intervient également en matière de lutte contre l'habitat indigne. Il concourt ainsi à lutter contre l'insalubrité des logements et contre les locaux impropres à l'habitation. En 2025, 133 demandes ont été traitées par le service communal d'hygiène et de santé, dont 113 sur l'habitat indigne.

En 6 ans, la Ville s'est engagée pour favoriser la santé des Chambériens, dans tous ses aspects : environnement, cadre de vie, prévention, accès aux soins... Son approche de la santé est donc une approche multi-dimensionnelle, au plus près des besoins et du quotidien.

La Ville a mis des moyens dédiés sur la santé : cela se traduit par la création d'un poste de chargé de mission « santé publique », et d'un poste de coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale (financement Grand Chambéry / ARS), permettant le déploiement d'une politique municipale de santé.

- Travailler sur un environnement favorable à la santé, dans toutes les politiques publiques, et en particulier pour nos enfants :

- Exemples de bonnes pratiques dans les crèches chambériennes : les couches sont écolabellisées, les produits d'hygiène sans perturbateurs endocriniens, sans parfum et sans substances chimiques, les jeux et jouets sont le plus possible biosourcés et en bois. Pour les structures récentes, de la peinture à l'eau est utilisée, le revêtement du sol est en linoléum et la livraison du mobilier a lieu deux mois avant l'ouverture, afin que la majorité des composés organiques volatils aient été émis. Le protocole d'entretien a été revu en 2022 pour passer à des techniques de désinfection mécaniques avec microfibre et sans substances chimiques à part lorsque les produits sont obligatoires (dans la cuisine). Les locaux sont désinfectés à la vapeur sèche une fois par semaine ;

- Exemple de la restauration collective dans les écoles chambériennes : les récipients utilisés pour la réchauffe sont en inox. La vaisselle est en inox, en PVC biosourcé et pyrex. Le fournisseur s'est engagé à proposer des menus avec 40% d'aliments bio, 40% d'aliments provenant de circuits courts et 40% de produits locaux. Il est labellisé Ecocert - deux carottes

- Relance du Conseil Local de Santé Mentale en 2025, avec des premières actions conduites en 2026. Action au niveau de l'agglomération, dans une approche « bassin de vie ».

4 axes stratégiques définis : santé mentale des jeunes, santé mentale et ruralité, culture commune : interconnaissance et concertation des acteurs, sensibilisation et lutte contre l'isolement et la stigmatisation. Reconnaissance du travail engagé et à venir avec un co-financement de l'ARS sur la coordination du CLSM pour 5 ans (2025-2029) ;

- Poursuite et renouvellement du plan communal de lutte contre les addictions, avec un financement national de la MILDECA (2024-2026). Quelques exemples d'action :

- Qualification des acteurs : formations d'acteurs (136 professionnels formés depuis 2022, 35 en 2025) et échanges entre professionnels ;
- Prévention des risques, par des actions d'aller vers : médiation par les étudiants pour les étudiants (par les pairs), formation des médiateurs de nuit, maraudes communes Régie Plus / Addictions France ;

- Déploiement des Espaces Publics Sans Tabac : en anticipation de la législation (obligation à l'été 2025), depuis 2021 : toutes les écoles chambériennes (déploiement fini en octobre 2024) + 10 crèches municipales chambériennes (mai 2025), avec des animations avec les parents sur le sujet du tabac

- Lancement en 2026 de l'expérimentation sécurité sociale alimentaire à Chambéry : pour favoriser une nourriture équilibrée pour les familles chambériennes de deux enfants et plus, en monnaie locale, avec un soutien financier de la CAF dont le montant dépend du quotient familial ;



- Création par Cristal Habitat de l'internat Valérieux, une résidence de 35 logements pour les internes en médecine.

La municipalité agit pour rendre les soins accessibles à tous et réduire les inégalités sociales de santé

- Mise en place d'une mutuelle communale depuis avril 2023 : mutuelle pour tous les Chambériens, accessible sans questionnaire médical, sans limite d'âge ni condition de ressources, elle propose des cotisations 20 à 30 % inférieures à celles des mutuelles classiques, la mutuelle communale permet ainsi aux retraités, étudiants, chômeurs notamment et à tous ceux dont les faibles revenus empêchent d'envisager une adhésion à une mutuelle de bénéficier d'un meilleur accès aux soins. Près de 700 adhérents fin 2025.

- Ouverture de trois centres de santé : un centre de santé communautaire au Biollay, une maison de santé au Faubourg Montmélian, une maison de santé à Vétrotex (Verger)

- La Ville souhaite lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir la santé des femmes. Elle a mis en place 4 distributeurs gratuits de

protections périodiques au sein des équipements municipaux, permettant la distribution de 500 serviettes hygiéniques et tampons par mois.

- Relance de l'atelier santé ville dans les quartiers prioritaires de la Ville (Hauts de Chambéry, Biollay) : la Ville copilote avec l'Etat l'Atelier Santé Ville (ASV) qui est le volet santé du Contrat de ville. Elle met à disposition du Pôle de santé, association qui met en œuvre l'ASV, des locaux. Le Pôle de santé permet le suivi et l'accompagnement de personnes ayant des situations complexes en favorisant la coordination des différents professionnels libéraux. Il mène également des actions autour de la mobilité, la santé mentale, la parentalité... 4 axes prioritaires : santé des femmes / santé mentale / accès aux droits et aux soins / prévention et dépistage. Exemples d'actions : mise en lien du CSAB avec une psychomotricienne pour des ateliers équilibre pour des personnes âgées, des ateliers alimentation au collège Côte Rousse, des permanences d'accès aux droits en matière de santé (en 2024 : en lien avec le CSAB, 49 habitants accompagnés au Biollay, à l'espace Ressources Santé 120 habitants accompagnés sur les Hauts de Chambéry).

Les chiffres du mandat

3 maisons de santé ouverts sur le territoire communal (Biollay, Faubourg Montmélian, Vétrotex)

Près de **700 adhérents à la mutuelle** communale fin 2025, avec des cotisations 20 à 30 % inférieures aux mutuelles classiques

136 professionnels formés aux questions d'addictions depuis 2022

133 situations traitées par le service communal d'hygiène et de santé en 2025, dont 113 liées à l'habitat indigne

4 distributeurs de protections périodiques installés, permettant la distribution d'environ 500 protections par mois

Solidarité Séniors

Bien vieillir, dans la diversité des parcours et des aspirations

Depuis 2020, la Ville de Chambéry et le CCAS ont engagé une politique volontariste en direction des seniors, fondée sur l'écoute, la proximité et la complémentarité avec les acteurs du territoire. L'enjeu est clair : dépasser une vision réductrice de la vieillesse pour prendre en compte la diversité des situations, accompagner le vieillissement tout au long de la vie et permettre à chacune et chacun de rester autonome, acteur et reconnu dans la cité. Cette action transversale repose sur une présence de terrain forte et sur l'association systématique des premiers concernés.

Une politique seniors transversale et de proximité

La prise en compte des seniors est forcément une politique transversale, menée en lien étroit avec le CCAS, les associations, les établissements et les services municipaux. Cette transversalité permet d'intervenir à toutes les étapes du vieillissement : prévention, maintien à domicile, accompagnement de la perte d'autonomie et vie en établissement. La Ville agit en complémentarité des initiatives existantes, en étant présente là où sont les seniors : clubs d'ânés, résidences, EHPAD, quartiers, événements associatifs.

Créer des espaces de débat et de réflexion sur le fait de vieillir

La municipalité a souhaité ouvrir des espaces de



discussion et de sensibilisation autour du vieillissement, des discriminations liées à l'âge et de la préparation à la retraite. Des temps forts comme la Semaine Bleue ou la Quinzaine de l'égalité permettent d'aborder ces sujets, d'interroger les représentations et de valoriser la parole des seniors. Des ateliers, rencontres et interventions (notamment sur l'âgisme) ont été organisés en lien avec les associations locales, contribuant à installer une culture du respect, de la considération et du dialogue intergénérationnel.

Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie

La Ville et le CCAS accompagnent les seniors et leurs proches dans l'orientation entre les différents modes d'habitat et de prise en charge : domicile, résidences autonomie, EHPAD... Un travail partenarial est mené avec l'agglomération pour l'adaptation des logements et avec les acteurs associatifs.

Les partenariats avec l'APEI et les Petits Frères des Pauvres permettent d'accueillir au sein des résidences du CCAS des publics avec des besoins différents : handicap, grande précarité...

Le CCAS et Cristal Habitat initient aussi une expérimentation baptisée "Le Lien des Hauts" dans une partie du quartier des Hauts de Chambéry (politique de la ville) pour favoriser le maintien à domicile des aînés dans de bonnes conditions : visites, petits travaux dans les logements, animations, lutte contre la solitude...

Renforcer l'accessibilité et l'autonomie

L'action municipale vise à lever les freins à l'autonomie, qu'ils soient physiques, numériques ou sociaux. Cela se traduit par :

- le déploiement de conseillers numériques dans les EHPAD et les lieux ressources (France Services, Dynamo) ;
- la mise en oeuvre de l'accessibilité programmée des bâtiments municipaux ;
- l'aménagement des espaces publics (bancs, cheminements, revêtements), avec une attention portée aux handicaps visibles et invisibles.

Ces actions contribuent à faire de Chambéry une ville plus inclusive et plus accueillante pour le vieillissement.

Favoriser le lien social et intergénérationnel

La Ville soutient activement les projets favorisant la rencontre entre générations. Des actions culturelles et festives ont été menées entre écoles et résidences seniors, et des dispositifs comme Un toit, deux générations ou la semaine de la cohabitation intergénérationnelle ont été accompagnés. Ces projets renforcent le lien social, luttent contre l'isolement et participent à changer le regard sur la vieillesse.

Valoriser l'engagement des seniors et donner du sens au travail en établissement

La municipalité reconnaît pleinement l'apport des seniors, notamment retraités, à la vie sociale, associative et solidaire du territoire. Leur engagement constitue une richesse essentielle pour Chambéry.

Dans les EHPAD, une attention particulière est portée à l'association des agents aux projets de vie des résidents. Des agents volontaires participent désormais aux Conseils de la Vie Sociale afin de co-construire de nouvelles animations et projets, parfois en lien avec des artistes. Cette démarche renforce à la fois la considération des résidents et le sens du travail des professionnels.



Les chiffres et faits marquants du mandat

11 associations de seniors mobilisées dans le cadre du projet de fabrication de masques pendant la crise sanitaire.

393 habitantes et habitants concernés par le dispositif "Le lien des Hauts"

Des **conseillers numériques** présents dans les EHPAD et les lieux ressources.

Des **temps forts** dédiés aux seniors : Semaine Bleue, Quinzaine de l'égalité, Semaine de la Cohabitation Intergénérationnelle.

En synthèse

Entre 2020 et 2026, Chambéry a affirmé une politique seniors fondée sur l'écoute, la proximité et la complémentarité. En prenant en compte la diversité des parcours de vieillissement, en renforçant le lien social et intergénérationnel, et en accompagnant l'autonomie à tous les âges, la Ville et le CCAS ont posé les bases d'une action publique attentive, humaine et durable au service du bien vieillir.

Enfance & éducation

Mettre l'enfant au cœur de la ville et lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

L'enfance et l'éducation constituent un pilier fondamental de l'action municipale. Si la Ville exerce des compétences obligatoires en matière de gestion des bâtiments des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que la gestion des crèches, elle agit également sur un périmètre plus large, afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, émancipateur et protecteur. Depuis 2020, la municipalité a engagé une politique éducative ambitieuse, fondée sur la lutte contre les inégalités, la qualité de l'environnement de l'enfant, la mobilisation de la communauté éducative et la reconnaissance de l'enfant comme citoyen à part entière. Cette politique transversale irrigue l'ensemble des actions municipales : solidarité, culture, sport, transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

Mettre l'enfant au cœur de la ville et lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

L'enfance et l'éducation constituent un pilier fondamental de l'action municipale. Si la Ville exerce des compétences obligatoires en matière de gestion des bâtiments des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que la gestion des crèches, elle agit également sur un périmètre plus large, afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, émancipateur et protecteur. Depuis 2020, la municipalité a engagé une politique éducative ambitieuse, fondée sur la lutte contre les inégalités, la qualité de l'environnement de l'enfant, la mobilisation de la communauté éducative et la reconnaissance de l'enfant comme citoyen à part entière. Cette politique transversale irrigue l'ensemble des actions municipales : solidarité, culture, sport, transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

Agir sur l'alimentation comme levier de santé, d'égalité et d'éducation

La restauration scolaire constitue un temps éducatif essentiel, mais les attentes en matière de qualité, de santé et de transition alimentaire avaient fortement évolué. Le contrat de délégation en vigueur en début de mandat ne permettait pas de répondre pleinement à ces enjeux.

Dès 2021, la Ville a activé les leviers contractuels existants pour augmenter la part de produits bio et renforcer l'exigence sur la saisonnalité et l'éducation alimentaire. À l'issue du contrat, une nouvelle délégation de service public a été lancée avec un cahier des charges profondément renouvelé, intégrant une exigence forte : l'obtention du label Ecocert "En cuisine – niveau 2".

La Ville a également renforcé la transparence et la participation : panels de dégustation associant enfants et adultes, création du Comité cuistos, ouverture de la cantine centrale aux familles, déploiement d'outils d'information et de dialogue avec les parents. La tarification a été révisée de manière solidaire, afin de préserver l'accessibilité pour les familles les plus modestes.

La restauration scolaire atteint aujourd'hui 46 % de produits bio et près de 45 % de produits locaux, avec 67 % de produits bruts, dépassant largement les objectifs de la loi EGALIM.

Les repas végétariens ont été doublés et retravaillés sur le plan gustatif. Les enfants sont davantage associés aux choix, aux évaluations et à la construction des menus. La satisfaction atteint 87 % en 2025, témoignant d'une amélioration sensible de la qualité perçue et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Parallèlement, la Ville a profondément revu la tarification de la restauration scolaire afin de la rendre plus juste et plus progressive. Le barème a été élargi avec de nouvelles tranches et un tarif d'entrée fixé à 1 €, permettant aux familles les plus modestes d'inscrire leurs enfants à la cantine. Ce choix politique assume pleinement que la restauration scolaire n'est pas seulement un service, mais un temps éducatif et de sociabilisation essentiel, au cours duquel les enfants apprennent les règles de la vie collective, le respect des autres et le partage. En garantissant un accès équitable à ce temps du quotidien, la Ville lutte concrètement contre les inégalités et favorise l'inclusion dès le plus jeune âge. Cette tarification solidaire constitue également un levier d'émancipation pour les parents, en particulier les parents isolés éloignés de l'emploi, en leur permettant de dégager du temps pour une activité professionnelle, une formation ou une démarche d'insertion, et ainsi de renouer plus facilement avec une vie active.

Faire de la culture un levier d'émancipation dès le plus jeune âge

L'accès à la culture restait inégal selon les territoires et les parcours familiaux, alors même qu'il constitue un puissant facteur d'émancipation et d'ouverture.

La municipalité a déployé un dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) ambitieux, de 0 à 25 ans, en lien avec l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs du territoire.

Le programme Kézaco associe aujourd'hui les 36 écoles publiques autour des trois piliers de l'EAC : voir, faire, connaître. La petite enfance est pleinement intégrée à cette dynamique grâce au Comité d'action culturelle Petite enfance, à des résidences artistiques en crèches et au renforcement de festivals jeunesse tels que Saperlipopette et Le 5e Éléphant.

Tous les enfants bénéficient désormais d'un parcours culturel structuré, quel que soit leur quartier. Cette politique a été reconnue par l'État à travers l'obtention du label 100 % EAC, garantissant l'égalité d'accès à la culture dès le plus jeune âge.

Construire une communauté éducative autour de l'enfant

Les politiques éducatives mobilisent de nombreux acteurs (Éducation nationale, CAF, associations, parents), mais manquaient de lieux d'échange et de coordination.

La municipalité a structuré des espaces de dialogue réguliers avec les parents d'élèves, les délégués de parents, les partenaires institutionnels et associatifs. Des conseils de crèche ont été créés sur trois secteurs, favorisant l'implication des parents dès la petite enfance. Les relations avec l'Éducation nationale et la CAF ont été renforcées sur des projets structurants (charte des maternelles, ouverture des TPS, politique de parentalité).

Les relations se sont apaisées et professionnalisées. Les parents sont aujourd'hui davantage associés aux réflexions et aux décisions, dans une logique de coéducation et de confiance réciproque, centrée sur l'intérêt de l'enfant.

Définir une vision éducative partagée à l'échelle du territoire

La Ville ne disposait pas d'un document stratégique global permettant de coordonner l'ensemble des actions éducatives de 0 à 25 ans.

La municipalité a engagé l'élaboration d'un Projet éducatif de territoire (PEDT), adopté en 2025, intitulé « Une ville à hauteur d'enfant ». Construit avec plus de 80 partenaires, ce projet fixe une vision commune, articulée autour de quatre priorités, et pose les bases d'alliances éducatives durables. Il a permis le lancement d'une politique structurée de soutien à la parentalité, incluant la création d'un lieu ressource parentalité, unique en Savoie.

La Ville dispose désormais d'un cadre de référence partagé, facilitant la cohérence des parcours éducatifs et la mobilisation collective autour de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Reconnaître et renforcer le rôle des ATSEM et du service éducation

Les ATSEM jouent un rôle central dans le quotidien des enfants, sans toujours bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle suffisante ni d'un cadre partagé avec les enseignants.

La municipalité a créé 13 postes d'ATSEM, renforcé les remplacements et adapté leur répartition aux besoins pédagogiques. Une Charte des maternelles, adoptée en 2025, clarifie les rôles, les coopérations et les conditions de travail entre enseignants, ATSEM et Ville. Parallèlement, le service éducation a été réorganisé pour gagner en lisibilité, en efficacité et en soutien aux équipes.

Les conditions d'apprentissage des enfants se sont améliorées, les équipes éducatives travaillent dans un cadre plus stable et plus reconnu, et le service public d'éducation gagne en attractivité et en continuité.

Accompagner et sécuriser l'extrascolaire

Le modèle extrascolaire chambérien, fondé sur des structures associatives autonomes, offre une grande diversité mais génère des inégalités et une fragilité économique.

La municipalité a renforcé l'accompagnement des structures par des réunions de coordination régulières, une analyse fine des coûts, une répartition plus équitable des subventions et la création d'une enveloppe projets alignée sur les axes éducatifs de la Ville.

La qualité d'accueil progresse, les structures sont mieux soutenues face aux aléas financiers et les enfants bénéficient d'une offre plus cohérente et plus sécurisée sur l'ensemble du territoire.



Transformer les cours d'école en espaces éducatifs, inclusifs végétalisés

Les cours d'école, fortement minéralisés, constituaient des îlots de chaleur et des espaces peu favorables au partage et au bien-être.

Un programme massif de renaturation des cours d'école a été lancé dès 2021, avec une enveloppe financière annuelle dédiée. Les projets ont été conçus avec les équipes éducatives et les enfants, dans une démarche de participation progressive et adaptée à l'âge.

17 cours d'école ont été renaturées, permettant à plusieurs milliers d'élèves et personnels scolaires de bénéficier de meilleures conditions d'accueil en périodes de fortes chaleurs. Ces espaces favorisent le bien-être, la mixité des usages, l'égalité filles-garçons et deviennent de véritables supports pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux.

Moderniser et rénover durablement le bâti scolaire

La municipalité a engagé un programme soutenu de rénovation et de modernisation des écoles afin d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage confortables, sûres et adaptées aux enjeux climatiques. L'ouverture de la nouvelle école Vert-Bois en 2025, après 3 ans de travaux, bâtiment exemplaire sur le plan énergétique, a marqué le mandat et constitue l'un des plus gros projets d'investissement avec plus de 17,6 M€ consacrés à l'ensemble de l'opération.

L'école est le pilier de l'égalité qui traduit la promesse républicaine de l'émancipation et de la mobilité sociale. Investir dans l'éducation, particulièrement dans ce quartier prioritaire, c'est donner à chaque élève, quelles que soient ses origines sociales ou familiales, les outils pour réussir, pour s'émanciper, pour devenir un citoyen libre, éclairé et autonome.

Parallèlement, des rénovations énergétiques majeures ont été

conduites dans les écoles Jean-Rostand et Chambéry-le-Vieux (isolation thermique, double vitrage, ventilation performante, matériaux biosourcés), avec maintien de la continuité pédagogique grâce à des écoles provisoires modulaires. La restructuration et l'extension du restaurant scolaire Jean-Jaurès, anticipant l'évolution de la carte scolaire, permettent désormais d'accueillir davantage d'élèves dans de meilleures conditions sanitaires et éducatives. Au-delà de ces opérations structurantes, des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés chaque année dans l'ensemble des équipements scolaires pour garantir un patrimoine scolaire durable et de qualité.

Renforcer la politique petite enfance

La pression sur l'accueil du jeune enfant était forte, avec seulement une demande sur deux satisfaite.

La municipalité a ouvert la crèche Bulle de Neige en 2024, soutenu les crèches associatives, accompagné les assistantes maternelles, refusé des projets privés non conformes à ses

exigences de qualité et engagé une réflexion stratégique sur la trajectoire de développement de l'offre. Un projet pédagogique renouvelé place la sécurité émotionnelle et le développement global de l'enfant au cœur des pratiques, avec un accompagnement renforcé des équipes et des familles.

Agir dans les quartiers prioritaires grâce à la Cité éducative

Les inégalités éducatives et le décrochage scolaire restaient particulièrement marqués dans les quartiers prioritaires.

La création de la Caisse des écoles, le rattachement du Programme de réussite éducative (PRE) et l'obtention du label Cité éducative ont permis de mobiliser près de 2 M€ sur la période 2022-2027.

Plus de 150 actions ont été déployées, touchant 3 500 enfants et jeunes et leurs familles. Les parcours sont mieux accompagnés, dès la petite enfance jusqu'à l'adolescence, dans une logique de prévention, d'émancipation et de réussite éducative.

Les chiffres du mandat

46 % de produits bio et 45 % de produits locaux en restauration scolaire.

87 % de satisfaction des familles (2025).

36 écoles publiques engagées dans le dispositif EAC.

17 cours d'école renaturées.

13 postes d'ATSEM créés.

1 PEDT adopté et partagé avec plus de 80 partenaires.

2 M€ mobilisés via la Cité éducative (2022-2027).

3 500 enfants et jeunes accompagnés dans les quartiers prioritaires.

En synthèse

Depuis 2020, Chambéry a profondément renouvelé sa politique en faveur de l'enfance et de l'éducation. En plaçant l'enfant au cœur de la ville, la municipalité a agi simultanément sur l'alimentation, la culture, les espaces éducatifs, la communauté éducative, la petite enfance et la lutte contre les inégalités.

Cette action globale, cohérente et ambitieuse pose les bases d'un parcours éducatif émancipateur, garant d'égalité des chances et de cohésion sociale pour les générations futures.

Transition écologique

Une ville qui s'adapte au changement climatique et protège ses habitants

Les Alpes sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique. Depuis 2020, la municipalité a engagé une transformation d'ampleur pour réduire l'empreinte environnementale de la ville, réorganiser les espaces publics, améliorer la résilience du territoire et protéger durablement ses habitants. Cette action s'est concrétisée par des choix structurants : modernisation énergétique, stratégie de végétalisation ambitieuse, restauration collective durable, politique de gestion des arbres réorientée, rénovation énergétique massive des bâtiments publics et déploiement d'un réseau de chaleur parmi les plus vertueux de France. La transition écologique est désormais au cœur de toutes les décisions municipales.

Un réseau de chaleur modernisé, étendu et massivement décarboné

La Ville a renégocié en profondeur la délégation de service public du réseau de chaleur, moteur essentiel de la transition énergétique.

Après des audits complets et une coopération renforcée entre collectivités, un groupement avec La Motte-Servolex, Bassens et Cognin a permis de porter collectivement une ambition élevée : moderniser le réseau, l'étendre, augmenter sa part d'énergies renouvelables et garantir des tarifs stables.

Dalkia a été retenue en 2024 pour un contrat de 25 ans intégrant 245 M€ d'investissements sur le réseau, la conversion du réseau en basse température, la récupération accrue de chaleur issue de l'incinération des déchets et une modernisation complète des infrastructures.

Ce que cela change :

Le réseau proposera 94 % d'énergies renouvelables et de récupération dès 2030, un taux exceptionnel pour un réseau de cette taille, tout en augmentant de 50 % l'énergie livrée. Il pourra ainsi desservir 44 000 équivalents-logements d'ici 2030, permettant à des milliers de ménages et d'entreprises de bénéficier d'une chaleur moins chère, plus stable et non fossile. Pour un appartement de 60 m², l'économie annuelle peut atteindre 240 €, tout en évitant 75 000 tonnes de CO₂ à l'échelle du réseau.



Une ville qui se désimperméabilise, se végétalise et s'adapte aux fortes chaleurs

L'adaptation de Chambéry face aux chaleurs extrêmes a conduit à une stratégie structurante : rendre la ville moins minérale et plus respirable.

La municipalité a désimperméabilisé des secteurs emblématiques (boulevard du Théâtre, avenue Général de Gaulle, rue de Boigne, place du Palais de Justice, faubourg Montmélian) afin de réduire les températures, favoriser l'infiltration des eaux pluviales et améliorer le cadre de vie des riverains.

17 premières cours d'école végétalisées ont été entièrement repensées : plantation d'arbres, sols végétalisés, zones d'ombre, jardins pédagogiques, espaces multifonctionnels. Ces cours permettent désormais de mieux profiter des espaces extérieurs, de réduire la chaleur ressentie à l'intérieur et de sensibiliser des milliers d'élèves à l'environnement.

Chaque chantier a été mené en concertation avec les habitants ou les usagers des lieux.

Ce que cela change :

Plus de 20 000 m² désimperméabilisés ; des secteurs entiers qui retrouvent fraîcheur et convivialité ; une amélioration directe du confort urbain dans une ville où l'écart entre le centre et la périphérie atteint parfois +7°C lors des épisodes caniculaires.

🔗 Une politique de l'arbre protectrice, concertée et structurée

Les arbres sont désormais reconnus comme des acteurs essentiels de la résilience urbaine.

Avec près de 15 000 arbres sur l'espace public, la Ville a instauré un suivi sanitaire rigoureux, généralisé les diagnostics et renforcé les mesures de préservation. La Charte de l'Arbre (2024), coconstruite avec les partenaires, encadre strictement les interventions, impose la recherche systématique d'alternatives à l'abattage (et prévoit un barème d'indemnisation des dommages éventuellement causés à l'arbre). Une instance de suivi de l'application de cette Charte a été mise en place avec ses signataires.

Des projets ont été adaptés pour préserver un maximum d'arbres lors de travaux, comme au Piochet (passage de 36 abattages prévus à seulement 7) ou sur l'avenue de la Boisse, où des alignements entiers de platanes ont été protégés.

L'application de ce « nouveau paradigme » est déjà palpable : 2 771 arbres ont été abattus au cours du mandat municipal précédent (moyenne annuelle : 461), pour 1 299 durant ce mandat (moyenne annuelle : 216). C'est plus de deux fois moins, quand bien même le mandat actuel a aussi vu son lot de tempêtes et autres sécheresses expliquant des abattages liés aux conditions météorologiques.

Ce que cela change :

Le nombre d'abattages a été divisé par deux par rapport au mandat précédent. Les plantations progressent et renforcent la canopée urbaine grâce aux chantiers de renaturation. Chambéry dispose aujourd'hui d'un outil de gouvernance ouvert, pour suivre avec ses partenaires la gestion des arbres.



🔗 Une restauration collective durable, locale et tournée vers la santé des enfants

La Ville a profondément transformé sa restauration collective, qui sert chaque jour près de 3 000 repas, tous confectionnés dans sa cuisine centrale sur les Hauts-de-Chambéry.

Grâce au nouveau contrat attribué en 2023, les objectifs écologiques et alimentaires ont été largement renforcés :

- 46 % de bio ;
- 45 % de local ;
- 67 % de produits bruts, permettant une cuisine réellement faite maison ;
- doublement des repas végétariens ;
- actions pédagogiques renforcées dans les écoles ;
- obtention du label Ecocert "En cuisine – niveau 2".

Ce que cela change :

Une alimentation plus saine (20 % de bio en 2020), moins carbonée, mieux contrôlée, et une satisfaction très élevée des usagers (87 % en 2025). Cette politique contribue à la réduction du gaspillage et à l'éducation alimentaire des enfants.

🔗 Un plan de sobriété énergétique efficace et partagé

Les consommations énergétiques de la Ville représentent une dépense de près de 4 millions d'euros chaque année et 30 % des émissions de gaz à effet de

serre de la collectivité. Au cœur de la crise énergétique, la Ville a déployé dès 2022 un plan de sobriété et d'efficacité énergétique combinant :

- suivi fin des températures ressenties dans les bâtiments ;
- modernisation de l'éclairage ;
- extinction nocturne de l'éclairage public, pérennisée après expérimentation, évaluation et adaptation grâce à la concertation ;
- économie de l'eau et réutilisation de l'eau de récupération pour l'arrosage ;
- campagnes d'information auprès des usagers.

Ce que cela change :

Les consommations d'énergie ont baissé de 12 % en deux ans, générant des économies budgétaires importantes et une réduction des émissions de GES.

🔗 Des bâtiments publics rénovés pour le confort et la performance énergétique

Un programme de 13 M€ d'investissements a été lancé pour rénover en profondeur les bâtiments municipaux identifiés comme les plus énergivores.

Les travaux, engagés après des diagnostics précis, concernent :

- le Centre de Congrès Le Manège,
- l'école maternelle Jean-Rostand,
- l'école de Chambéry-le-Vieux,
- le bâtiment du CCAS rue Paul-Bert.

Accompagnés de 3,2 M€ de cofinancements, ces chantiers permettent une réduction de 50 % des consommations, un confort amélioré toute l'année, et un pilotage modernisé des installations.

Parallèlement, la Ville et Grand Chambéry ont engagé l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures des tribunes Nord et Sud du Chambéry Savoie Stadium, avec plus de 1 000 panneaux couvrant près de 2 200 m², permettant une production estimée à 520 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 100 foyers, destinée à l'alimentation d'équipements publics locaux.

Ce que cela change :

Des milliers d'usagers bénéficieront de bâtiments plus agréables et moins coûteux à exploiter.

🔗 Biodiversité et vie animale

La Ville a renforcé sa connaissance et sa protection du vivant avec la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, construit avec les habitants et les associations, afin de mieux intégrer la nature dans les projets urbains et la gestion des espaces verts. L'éclairage public a également été adapté, notamment près des cours d'eau, avec des températures de lumière moins agressives pour préserver la faune nocturne.

Par ailleurs, des engagements concrets ont été pris pour le respect de la vie animale : fin des poneys au marché de Noël, suppression du foie gras lors des réceptions municipales et passage à deux repas non carnés par semaine dans les cantines, traduisant une volonté de cohérence entre transition écologique, éthique et sensibilisation des plus jeunes.

Les chiffres du mandat

245 M€ d'investissements pour le réseau de chaleur.

94 % d'énergies renouvelables ou de récupération dès 2030.

44 000 équivalents logements desservis à terme.

20 000 m² d'espaces désimperméabilisés.

17 cours d'école renaturés.

12 % de consommation énergétique en moins depuis 2022.

2 fois moins d'abattages que lors du mandat précédent.

46 % bio / 45 % local dans la restauration collective.

7200 m² de bâtiments municipaux rénovés et **-50 %** de consommation.

En synthèse

En cinq ans, Chambéry a opéré une transition écologique d'une ampleur exceptionnelle pour une ville de sa taille. Les espaces publics se rafraîchissent et se végétalisent, les écoles deviennent des lieux d'apprentissage climatique, les familles bénéficient d'un chauffage propre et stable, les cantines servent des repas plus durables, et les bâtiments publics deviennent économes et confortables.

La transition écologique n'est plus un axe sectoriel : elle structure désormais l'ensemble de l'action municipale et améliore concrètement la vie quotidienne des habitants, tout en préparant la ville aux défis climatiques à venir. Pour récompenser son engagement territorial dans la transition écologique, l'ADEME a décerné à Chambéry 3 étoiles au prestigieux Label Climat-Air-Énergie, une distinction rare.



Implication citoyenne & démocratie locale

Faire vivre la démocratie au quotidien : à Chambéry, on a tout pour faire ensemble.

Le mandat 2020-2026 a été marqué par une ambition forte : renouveler en profondeur la démocratie locale pour répondre à une crise de confiance durable entre citoyens et institutions, à la montée de l'abstention et au sentiment d'éloignement des décisions publiques.

À Chambéry, la démocratie ne se limite pas aux temps électoraux. Elle se vit au quotidien, à l'échelle des quartiers, des projets et des usages. La Ville a fait le choix d'une démocratie plus ouverte, plus exigeante et plus concrète, fondée sur la coopération, la transparence et le pouvoir d'agir des habitants.

Une refondation collective avec les États généraux de la démocratie locale

Avant 2020, des dispositifs participatifs existaient mais étaient peu lisibles et insuffisamment reliés aux décisions municipales. Le lien et la confiance avec les habitants, notamment les membres des conseils de quartier qui subsistaient, étaient distendus voire rompus.

Dès 2021, la Ville a lancé les États généraux de la démocratie locale (EGDL), une démarche fondatrice associant habitants, élus, agents municipaux, associations et partenaires. Menée sur toute l'année, cette démarche a combiné :

- un temps de bilan et d'écoute, pour identifier les attentes et les freins à la participation,
- des expérimentations concrètes sur le terrain (allers, nouveaux formats, rencontres hors les murs),
- puis une mise en œuvre opérationnelle, débouchant sur 5 engagements communs pour faire vivre la démocratie locale.

Ces engagements ont structuré l'ensemble du mandat et servent de boussole partagée pour tous les dispositifs participatifs municipaux.

La démocratie locale est devenue une politique publique à part entière, assumée, évaluée et structurée dans le temps, et non une addition d'actions ponctuelles.

Des conseils de quartier citoyens renforcés et refondés

Les conseils de quartier manquaient de moyens et de reconnaissance pour jouer pleinement leur rôle.

La Ville a engagé une refondation des Conseils de quartier citoyens (CQC) :

- clarification de leurs missions (information, débat, propositions, projets),
- fonctionnement plus ouvert, collégial et horizontal,
- accompagnement renforcé par les services municipaux et les mairies de quartier,
- adoption en 2024 d'une charte commune, co-construite avec les habitants.

Les CQC sont désormais des espaces de démocratie de proximité vivants, capables de porter des projets concrets pour leur quartier et d'alimenter

la réflexion municipale. La participation citoyenne s'ancre davantage dans le quotidien des quartiers et permet une meilleure prise en compte de l'expertise d'usage des habitants.

Un nouveau droit pour interpeller et mettre à l'agenda : les questions citoyennes au conseil municipal

Les habitants doivent avoir droit à un dialogue direct avec leurs élus et à des réponses claires à leurs préoccupations.

Depuis 2022, un temps consacré aux questions citoyennes est organisé avant chaque conseil municipal. Les habitants peuvent poser directement leurs questions aux élus, en séance ou par écrit, via la plateforme participative. Toutes les questions recevables reçoivent une réponse.

Ce dispositif a rapproché les citoyens du cœur de la décision municipale et renforcé la transparence de l'action publique, avec 81 questions citoyennes traitées sur le mandat.

Le budget d'initiative citoyenne

De nombreux habitants souhaitaient passer de l'idée à l'action, mais manquaient de moyens financiers et d'accompagnement.

La Ville a créé un Budget d'initiative citoyenne (BIC) doté de 400 000 € par an, dont une part réservée aux projets issus des conseils de quartier. Ce dispositif permet de financer des projets d'intérêt général portés par des collectifs d'habitants, accompagnés par la Ville, depuis l'idée jusqu'à la réalisation.

Grâce au BIC, de nombreux projets portés par les habitants ont vu le jour dans tous les quartiers, parmi lesquels :

- la création et l'aménagement de jardins partagés (Grenouilles à Chambéry-le-Vieux, Sapins Bleus aux Hauts-de-Chambéry), favorisant le lien social et la nature en ville ;
- la végétalisation et l'aménagement d'espaces de proximité, comme la nouvelle aire de jeux de Mager à Bissy ou la plantation d'arbres à proximité du parcours vélo du square du Paradis ;
- la rénovation et l'amélioration de city-stades (Bellevue, Mérande), souvent à l'initiative de groupes de jeunes, pour encourager la pratique sportive et la convivialité ;
- l'installation de boîtes à livres dans plusieurs quartiers (Bellevue, Bissy, centre-ville, Chambéry-le-Vieux), facilitant l'accès à la lecture et l'appropriation de l'espace public ;
- des projets de sécurisation des cheminements et des abords d'équipements scolaires, répondant directement aux préoccupations exprimées par les parents et les riverains.

Les habitants deviennent acteurs concrets de la transformation de leur quartier. Ces réalisations, visibles et ancrées dans le quotidien, contribuent directement à améliorer le cadre de vie et à faire vivre une démocratie locale concrète.

Rendre la participation accessible et pédagogique

La complexité des politiques publiques et des finances locales peuvent constituer un frein à l'engagement citoyen. La municipalité a développé des outils pédagogiques innovants, notamment :

- Un jeu sérieux sur le budget municipal, permettant de comprendre les arbitrages et contraintes financières.
- Une exposition pédagogique itinérante dédiée à la compréhension des documents d'urbanisme (PLUiHD, OAP, règles de constructibilité), souvent complexes et techniques. Présentée dans les quartiers en amont des enquêtes publiques réglementaires liées aux modifications des documents d'urbanisme, cette exposition a permis aux citoyens de participer de manière plus éclairée, plus constructive et plus utile aux procédures de concertation et de consultation en matière d'urbanisme.
- Un podcast valorisant les initiatives citoyennes et les démarches participatives avec des témoignages d'élus, de techniciens et d'habitants.

Ces outils permettent de démystifier l'action publique, de

renforcer la compréhension des enjeux municipaux et donc de favoriser une participation plus éclairée.

Une participation intégrée aux grands projets de la ville

Au-delà des dispositifs permanents, la participation citoyenne a été intégrée à de nombreux projets :

- végétalisation et aménagements des espaces publics,
- transformation des cours d'écoles,
- élaboration et évolution des documents d'urbanisme,
- projets de mobilité et de cadre de vie.

Conformément à l'engagement des États généraux de la démocratie locale de favoriser la participation du plus grand nombre, des dispositifs d'ailleurs ont été déployés pour concerter les habitants sur les projets, et la participation de ceux qu'on entend le moins a été favorisée (ex : les enfants et les assistantes maternelles sur les aires de jeux).

La plateforme participons.chambery.fr est devenue le point d'entrée unique pour s'informer, participer, proposer et suivre l'avancée des projets.

Les chiffres du mandat

États généraux de la démocratie locale menés en 2021.

6 Conseils de quartier citoyens refondés et accompagnés.

81 questions citoyennes traitées en conseil municipal.

400 000 € par an dédiés au budget d'initiative citoyenne.

24 projets citoyens réalisés ou en cours dans les quartiers, grâce au BIC.

En synthèse

À Chambéry, le mandat 2020-2026 aura profondément renouvelé la manière de faire de la politique locale. En redonnant du sens, des droits et des moyens aux habitants, la Ville a posé les bases d'une démocratie plus proche, plus exigeante et plus efficace, où la participation citoyenne n'est pas un supplément d'âme, mais un levier central de l'action publique.



Vie associative

Une ville qui soutient, accompagne et valorise l'engagement associatif

À Chambéry, la vie associative constitue un pilier essentiel du lien social, de la citoyenneté et de la vitalité démocratique locale. Forte d'une histoire sociale marquée par l'engagement collectif, la Ville s'appuie sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, présent dans tous les quartiers et dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la solidarité, l'environnement, la santé, la jeunesse ou la citoyenneté.

Entre 2020 et 2026, l'ambition municipale est restée constante : accompagner durablement les associations, dans le respect de leur autonomie, pour leur permettre de se développer, d'innover et de contribuer pleinement à l'intérêt général.

Renforcer les outils et les moyens au service des associations

La Ville a réaffirmé son soutien financier et matériel aux associations, à la hauteur de leur contribution à l'intérêt général. En 2025, plus de 8,5 M€ d'aides financières ont été consacrés au secteur associatif, soutenant 240 associations, dont 22 nouvelles. Ces financements accompagnent l'ensemble des politiques publiques municipales : sport, culture, solidarité, santé, jeunesse, transition écologique, attractivité ou encore ouverture au monde.

Ce soutien est complété par des subventions en nature importantes (mise à disposition de salles, d'équipements, de matériel, de personnel ou de formations), représentant plus de 6 M€ en 2025. L'objectif est de lever les freins matériels à l'engagement et de permettre aux associations de se concentrer sur leurs projets.

Globalement, et à l'échelle du mandat, le soutien au mode associatif a été maintenu sans coupes drastiques et un dialogue apaisé a été engagé avec les acteurs associatifs. La refonte du règlement d'attribution des subventions a permis plus de transparence entre la Ville et les associations. De plus, l'engagement des associations sur les sujets prioritaires pour la municipalité est valorisé : gouvernance collective, égalité et lutte



contre les discriminations, rayonnement de la ville, impact économique, transition écologique.

La Ville a été fortement mobilisée pour soutenir des associations locales qui voyaient leur existence menacée en raison de difficultés financières ou de gestions. La Ville a pu apporter des soutiens financiers (subventions exceptionnelles) et humains (accompagnement budgétaire, reprise d'activité). Par exemple, la Ville soutient l'association GOALP qui accompagne les bénévoles de clubs sportifs dans la gestion des associations.

Faire de la Maison des Associations un lieu ressource de l'engagement

La Maison des Associations (MDA) est au cœur de la politique municipale en faveur de la vie associative. Avec 500 passages quotidiens et 79 heures d'ouverture hebdomadaire, elle constitue un équipement central pour les bénévoles, les salariés associatifs et le public. Au cours du mandat, la MDA a accentué son rôle d'accompagnement des associations en développant les formations pour les bénévoles associatifs et la programmation du lieu avec l'accueil d'événements locaux, nationaux et d'expositions.

La Ville a engagé une réflexion stratégique sur l'évolution de la MDA afin de répondre à l'intensification des usages et à la diversification des besoins. Les travaux, pensés avec les associations, vont permettre de transformer le lieu et intégrer :

- un accompagnement renforcé des associations,
- des espaces de travail adaptés,
- des lieux de convivialité et de coopération,
- une meilleure capacité d'accueil pour les projets émergents.

Sans attendre cette rénovation d'ampleur programmée, la Ville a engagé de premiers travaux d'amélioration du site et une cantine associative s'établira en 2026 à la MDA pour contribuer à l'animation du lieu et préfigurer une installation définitive à l'issue des travaux de rénovation.

Valoriser l'engagement associatif

Tout au long du mandat, la Ville a cherché à renforcer la visibilité des associations et l'accès des habitants à l'engagement. Des temps fédérateurs, au premier rang desquels le Forum des Associations, permettent de donner à voir la diversité du tissu associatif, de favoriser les rencontres entre citoyens et acteurs locaux et d'encourager le bénévolat.

L'évolution du Forum sur le mandat illustre cette dynamique : +25 % d'associations participantes en dix ans, une fréquentation en hausse et une programmation enrichie. Ces évolutions traduisent un tissu associatif vivant et une volonté municipale d'adapter les formats pour répondre aux attentes des associations comme du public.

La Ville a défendu le modèle associatif comme un vecteur fort d'engagement et de participation citoyenne. Par exemple, c'est ainsi qu'elle a, en parallèle d'une municipalisation temporaire, accompagné les habitants des Combes dans la création d'un nouveau centre social.

Des actions ont aussi été entreprises pour valoriser le bénévolat dans les associations : prix du bénévole de l'année aux trophées sportifs, mise à l'honneur de bénévoles dans les noms des équipements sportifs ou publics (Gymnase Jean Caillet, square Lucienne Richel...)

Les chiffres du mandat

Près de **2 450 associations** sur le territoire communal

13 000 bénévoles et environ 550 emplois associatifs

240 associations soutenues financièrement en 2025 (dont 22 nouvelles)

Plus de **8,5 M€ d'aides** financières annuelles

Plus de **6 M€ d'aides** en nature (locaux, matériel, personnel...)

500 passages quotidiens à la Maison des Associations

79 heures d'ouverture hebdomadaire

+25 % d'associations participantes au Forum des associations en dix ans

En synthèse

Entre 2020 et 2026, la Ville de Chambéry a renforcé et modernisé sa politique en faveur de la vie associative. En structurant une feuille de route dédiée, en consolidant les soutiens financiers et matériels, en faisant évoluer la Maison des Associations et en valorisant l'engagement citoyen, la municipalité affirme une vision claire : les associations sont des partenaires essentiels de l'action publique et un moteur indispensable du vivre-ensemble et de la démocratie locale.



Culture

Une ville qui soutient, accompagne et valorise l'engagement associatif

Au début du mandat, l'absence d'un projet culturel structuré et le fonctionnement en silos des équipements limitaient la cohérence des actions culturelles. La Ville a engagé une refondation en profondeur pour bâtir une politique culturelle durable, ouverte et inclusive, conciliant héritage patrimonial et nouvelles aspirations. Cette stratégie repose sur un pilotage renforcé, une meilleure coordination des services et un engagement affirmé en faveur des droits culturels et de l'émancipation par la culture, au service de toutes les générations et de tous les quartiers.

Des services réorganisés et des équipements modernisés

La création d'une Direction de la culture a instauré un pilotage d'ensemble plus lisible et une culture commune du travail. Plusieurs documents structurants ont été élaborés : feuille de route culturelle, orientations 2020-2026, projet de la Cité des arts, dispositif EAC 0-25 ans, Exploratoire culturel.

Une coopération culturelle renforcée sur tout le territoire

La municipalité a instauré une dynamique de coopération entre acteurs culturels : Coop'Culture, Commission patrimoine, plaquette de saison commune, guinguette de rentrée. La transversalité entre politiques publiques s'est accrue, associant petite enfance, éducation, santé ou relations internationales.

L'Exploratoire culturel, déployé autour du Scarabée, de la Chapelle Vaugelas et de l'espace public, a fédéré habitants, artistes et services autour de projets inédits : Envol du Scarabée, Scaravox, L'Échappée / Les Chaînon des imaginaires, L'Embellie. Plusieurs résidences artistiques ont ancré la création dans les quartiers (Tip Tap, Basic Insect, Biennale de la danse, +/- 125 BPM).

La Ville a lancé la rénovation et la modernisation de ses équipements : Galerie Eurêka, Théâtre Charles-Dullin, Scarabée, Musée des Beaux-Arts, Chapelle Vaugelas et salle Jean Renoir. L'acquisition de l'ex-Banque de France a permis de doter Chambéry d'un site

qui sera dédié à la conservation des Archives municipales et des collections patrimoniales. Le Forum cinéma, victime d'un incendie, a été soutenu pour permettre sa réouverture. Le label « Bibliothèque numérique de référence » est en cours de déploiement.



Une éducation artistique et culturelle ambitieuse et reconnue

La Ville a déployé un dispositif labellisé 100 % EAC (éducation artistique et culturelle) pour les 0-25 ans, associant écoles, structures culturelles et partenaires institutionnels. Ce programme, Kézaco, présent dans les 36 écoles publiques, articule « voir, faire, réfléchir » sur les temps scolaires et périscolaires.

La petite enfance fait l'objet d'une politique culturelle innovante : Comité d'action culturelle Petite enfance, résidences artistiques en crèches, festivals Saperlipopette (0-6 ans) et Le 5^e éléphant (6-12 ans). Le passeport « Premiers pas en famille » accompagne l'arrivée d'un nouvel enfant offrant des accès gratuits à la famille dans les différents équipements culturels de la ville.

Une vie culturelle plus accessible, inclusive et présente dans l'espace public

La Ville a renforcé la médiation culturelle, la tarification adaptée, les actions vers les publics empêchés et les coopérations avec les structures médico-sociales (référénts handicap, conventions, interventions en hôpital, prison, EHPAD). La gratuité nouvelle pour les collections permanentes du Musée des Beaux Arts permet de faciliter l'accès à ce lieu culturel emblématique et la tarification sociale de la Cité de Arts, incluant la gratuité pour les familles les plus modestes, garantit l'accès à l'éducation artistique pour toutes et tous.

La présence culturelle dans l'espace public s'est affirmée : carnaval, arts de la rue, festivals estivaux, animations gratuites. La réouverture du Scarabée a relancé une programmation régulière sur les Hauts de Chambéry ; la salle Jean Renoir accueille désormais de nouveaux formats (stand-up, impro, chanson). Avec le soutien de la Ville et de Cristal Habitat, la Comédie des Alpes a ouvert un nouveau lieu dédié à l'humour.

Un patrimoine valorisé et mieux mis en lumière

Au-delà de l'entretien régulier, plusieurs projets emblématiques ont vu le jour :

- ouverture au public de l'abri antiaérien du faubourg Nézin ;
- mise en lumière du Théâtre Charles Dullin (bicentenaire) et de la Chapelle Vaugelas ;
- lancement d'un plan lumière dédié aux bâtiments remarquables ;
- réalisation d'une fresque à la Grenette par le collectif La Maize.

Des expositions à l'Hôtel de Cordon, au Musée des Beaux-Arts et en mairie, ainsi que le spectacle itinérant « Chambéry, quelle histoire ! », ont contribué à partager plus largement l'histoire de la ville.



Les chiffres du mandat

36 écoles publiques engagées dans le dispositif EAC « Kézaco ».

2 festivals jeunesse créés ou renforcés : Saperlipopette et Le 5^e éléphant.

6 équipements culturels majeurs rénovés ou programmés (Eurêka, Théâtre Charles Dullin, Le Scarabée, Musée

des Beaux-Arts, salle Jean Renoir, Chapelle Vaugelas).

1 nouveau lieu patrimonial acquis : ex-Banque de France pour les Archives et les réserves muséales.

Une programmation culturelle gratuite renforcée dans l'espace public sur l'ensemble des quartiers.

En synthèse

Ce mandat a permis à Chambéry de se doter d'une politique culturelle solide, lisible et résolument tournée vers les habitants. La Ville a modernisé ses équipements, soutenu la création, renforcé l'éducation artistique et culturelle pour les jeunes et valorisé son patrimoine. Cette dynamique structure désormais un paysage culturel plus accessible, coopératif et créatif, qui continuera de s'épanouir au service du territoire et de ses habitants.

Relations internationales

Une ville ouverte sur le monde, solidaire et européenne

Depuis plus de 65 ans, Chambéry inscrit les relations internationales au cœur de son projet municipal. Entre 2020 et 2026, la Ville a confirmé cette ambition en faisant de l'international un levier concret au service des politiques publiques locales, de l'ouverture culturelle et de la cohésion sociale. Dans un contexte international marqué par des crises géopolitiques, climatiques et démocratiques, Chambéry a fait le choix d'une action internationale fondée sur la réciprocité, la solidarité et l'innovation, en s'appuyant sur ses jumelages historiques, de nouvelles coopérations et une forte implication citoyenne. Cette politique volontariste s'incarne à la fois dans des projets de coopération décentralisée, des programmes européens structurants et une riche programmation événementielle, accessible à toutes et tous. Elle s'appuie aussi sur un service des relations internationales solidement identifié dans l'organigramme municipal, permettant un travail transversal avec les élus, les services municipaux et intercommunaux, les associations et les acteurs économiques.

Faire vivre et développer les coopérations existantes

Chambéry a poursuivi et consolidé ses coopérations historiques, en adaptant ses modes d'action aux contextes locaux :

- **Ouahigouya (Burkina Faso) :** malgré la suspension des coopérations décentralisées par l'État français en 2023, la Ville a maintenu les liens avec sa ville jumelle. Des micro-projets solidaires ont continué d'être soutenus et la coopération culturelle est restée vivante grâce au festival Lafi Bala, qui a accueilli des artistes burkinabè et rassemblé plus de 15 000 visiteurs en 2025.
- **Liban :** le projet Qadisha Durable, porté avec Chambéry Solidarité Internationale et soutenu par l'Agence Française de Développement, s'est poursuivi autour du tourisme durable, de la formation professionnelle et des échanges culturels.
- **Shawinigan (Québec) :** après un projet autour des fablabs, un nouveau programme, IA CITIES (2025-2026), explore les usages éthiques de l'intelligence artificielle dans les services publics, en lien direct avec la stratégie numérique de la Ville.

- **Turin (Italie) :** les deux villes ont célébré en 2022 le 65ème anniversaire du jumelage, avec une programmation grand public et une visite du maire de Turin à Chambéry. Les coopérations se poursuivent grâce aux initiatives des associations italianistes et à des projets communs aux collectivités (ex : projet Alcotra pour la refonte de la galerie Eurêka).
- **Albstadt (Allemagne) :** la coopération avec Albstadt se poursuit au travers de visites d'études sur la culture ou de l'aménagement urbain. L'association Chambéry Albstadt, qui fait vivre cette coopération chez les habitants, est soutenue dans ses projets.

Développer deux nouvelles coopérations internationales

La municipalité s'était engagée à développer deux nouvelles coopérations internationales sous le mandat : une avec une ville d'un pays du Maghreb et une avec une ville d'un pays candidat à l'Union Européenne.

A l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, c'est la ville de Taroudant au Maroc qui a été retenue. Taroudant présente de nombreux points communs avec Chambéry et cette coopération se traduit par

des échanges sur des sujets concrets : déchets, jeunesse, culture, sport, animation de la vie sociale ou patrimoine. Taroudant participe aussi aux temps forts de la ville en matière de relations internationales comme le festival Lafi Bala ou Ciné Bala.

Le second partenariat s'est noué avec la Ville de Korça en Albanie, dont l'histoire est particulièrement liée à celle de la France et qui présente elle aussi des similitudes avec Chambéry. Les projets de partenariats se concentrent autour des questions de tourisme et de culture. Depuis, une semaine culturelle française s'est tenue à Korça et une semaine culturelle albanaise est prévue à Chambéry en 2026. La Ville de Chambéry entreprend des démarches pour associer la diaspora albanaise locale au partenariat.



Chambéry, une ville accueillante et ouverte

La politique de relations internationales est nécessairement engagée. Elle se traduit par une diversité d'événements tout au long de l'année qui promeuvent l'ouverture sur le monde : Marché des Continents, Lafi Bala, Ciné Bala, Migrant'Scène... Chaque année, près de 20 associations à vocation internationale sont soutenues financièrement.

Le Marché des Continents demeure le rendez-vous phare de la société civile chambérienne, avec plus de 100 associations et des milliers de visiteurs.

Ville étudiante, Chambéry met un point d'honneur à accueillir chaleureusement les étudiants étrangers : soirées d'accueil, partenariat pour les fêtes de fin d'année et nouveau dispositif de parrainage pendant toute l'année.

Les associations de défense des droits des étrangers ont été soutenues, de même que les associations internationales qui bénéficient de subventions et d'accompagnement en nature.

Conforter Chambéry comme ville européenne

La Ville de Chambéry participe à des programmes européens, noue des partenariats durables et bénéficie de financements de l'Union pour accompagner ses projets de développement local. Un centre Europe Direct a été ouvert à Chambéry. Il permet de faire mieux connaître l'Union Européenne à la population (réunions d'informations, projets avec les jeunes...) et de consolider l'expertise de la ville pour obtenir des financements européens (rénovation de la Galerie Eurêka, programmation culturelle, insertion des jeunes par le numérique...). Un nouveau projet est en cours pour travailler avec une ville du piémont sur les questions de logistique urbaine.

Les chiffres du mandat

7 villes partenaires engagées dans des coopérations actives.

2 nouvelles coopérations internationales (Taroudant et Korçë).

100 associations locales participantes au Marché des Continents

15 000 festivaliers au festival Lafi Bala 2025.

12 000 entrées par édition pour la Quinzaine du cinéma italien.

300 étudiants internationaux accueillis à chaque Welcome Party.

Près de **20 associations** internationales soutenues financièrement chaque année.

En synthèse

Entre 2020 et 2026, Chambéry a fait des relations internationales un levier stratégique pour le territoire. En faisant vivre ses coopérations historiques, en ouvrant de nouveaux partenariats, en renforçant son ancrage européen et en valorisant la diversité culturelle, l'international nourrit directement les politiques locales et la cohésion sociale. Une politique fidèle à l'identité de Chambéry : ouverte sur le monde, solidaire et résolument européenne.

Economie locale et commerce

Une ville qui dynamise son économie locale et renforce l'attractivité commerciale

Si le développement économique du territoire relève d'abord des structures intercommunales, la Ville intervient fortement en matière de dynamique commerciale mais aussi dans les relations avec les entreprises du territoire.

Forte d'une politique commerciale engagée, la municipalité a cherché à activer tous les leviers : soutien au tissu existant, animation commerciale et accompagnement aux transitions, accompagnement des porteurs de projet, lutte contre la vacance et prospection, mobilisation des outils réglementaires pour sécuriser la fonction commerciale et maintenir des parcours marchands dynamiques.

La politique en matière de commerce est cohérente avec une action d'ensemble qui renforcent l'expérience des visiteurs et des clients en centre-ville : aire piétonne et réaménagement des espaces publics en centre-ville pour une cadre de vie plus qualitatif, sécurité et tranquillité publique, adaptation de la ville au changement climatique, reconquête des logements vacants, politique d'animation pour une ville dynamique et vivante (patrimoine, équipements culturels, événements culturels et associatifs, tourisme d'affaire...).

Lutte contre la vacance commerciale

La vacance commerciale en cœur de ville est en baisse constante depuis 2020 et est bien inférieure à la moyenne des villes de même taille que Chambéry puisqu'elle se chiffre à 8,4% contre une moyenne nationale de 15,3%.

Pour lutter contre la vacance commerciale et assurer une cohérence dans le tissu commercial du centre ville, notre action s'appuie sur l'activité d'une foncière commerciale, c'est à dire une société spécialisée dans l'immobilier commercial. Ce travail est assuré par Cristal Habitat grâce aux capitaux apportés par la Ville et l'Agglomération mais aussi par des acteurs nationaux, notamment la Caisse des dépôts et consignations, qui viennent de renouveler et renforcer leur engagement à nos côtés. Au total, ce sont déjà 43 cellules commerciales qui ont été acquises, rénovées et relouées ou sont en passe de l'être comme par exemple l'ancien local qui accueillait il y a quelques années le siège du Dauphiné Libéré place des Eléphants.

Le commerce chambérien en quelques chiffres :

1400 commerces à l'échelle de la ville dont **650** environ en centre-ville ;

En centre-ville, **30%** d'enseignes, **70%** de commerçants indépendants ;

Un taux de vacance de **8,4% en baisse** constante depuis 2020, donc en deçà de la moyenne des villes comparables ;

54 nouveaux commerçants en 2025.

Un secteur ciblé pour une reconquête autour de trois rues auquel une quatrième a été ajoutée : Rue Croix d'Or, Italie, le Faubourg Montmélian et désormais rue Denfert Rochereau.

Bilan : 43 cellules acquises, 3300m² de surfaces commerciales dont 1200m² pour la Galerie du Théâtre. Une diversité de commerçants installés dont une majorité de primo-créeurs (soutien à l'entrepreneuriat) : artisans-créeurs, restauration, économie circulaire, made in France...

Parmi les autres projets mis en oeuvre, une occupation transitoire d'un local commercial en attente d'un projet définitif

lié à la requalification d'un îlot entier : c'est le lancement d'un appel à projet en 2025 pour une guinguette éphémère « les terrasses d'Italie » qui a permis de réanimer la place tout l'été (37 événements culturels en 3 mois).

La Galerie du théâtre : une galerie marchande vacante depuis 11 ans, aujourd'hui entièrement réhabilitée et totalement re-commercialisée. Cristal habitat et la Ville ont mené une étude qui a cherché à identifier quels projets, quelle identité pourrait permettre la renaissance du lieu. La thématique « culturelle » est apparue comme une piste sérieuse, au moment où la Comédie des Alpes cherchait un lieu pour créer un café-théâtre.



Cette conjonction a réellement permis un effet levier pour relancer la Galerie. D'autres acteurs se sont installés, en plus d'une boutique historiquement implantée. Le montant total de l'investissement réalisé ici par Cristal est de 3,425 millions d'euros.

Taxe sur les friches commerciales

cette taxe est une incitation mise en place par la Ville en 2024. Elle a concerné 16 locaux en hyper-centre en 2024 et 14 locaux en 2025. La taxe vise à renforcer le dialogue avec les propriétaires et les accompagner. Ainsi, 6 locaux commerciaux inoccupés ont été remis sur le marché. Le dispositif permet également d'identifier des propriétaires en difficulté.

Accompagnement et soutien aux commerçants et artisans

En lien avec la relance économique liée à la crise Covid, la Ville a créé puis pérennisé un poste de manager de commerce. La Ville réalise un important travail de prospection en participant à des salons ou à travers des réseaux professionnels. Elle accompagne les commerçants/artisans et les porteurs de projet qui s'installent à Chambéry. Un accueil personnalisé des porteurs qu'on accompagne vers les services instructeurs pour les différentes autorisations. De nouvelles cellules à vocation artisanale sont construites par Cristal Habitat à Côte Rousse et de nouveaux locaux commerciaux ou économiques ont vu le jour à Bissy ou Vetrotex. Plusieurs investisseurs ont répondu présent pour le développement de la ZAC Cassine.

La Ville propose également des

aides financières à l'installation ou à la rénovation des locaux commerciaux.

Les animations commerciales

L'objectif est d'animer l'ensemble du centre-ville que cela soit des animations à vocation commerciale ou non afin d'encourager les chalandes à venir visiter notre cœur marchand.

Outre de grands événements portés par les services de la Ville - comme le carnaval, la fête de la musique ou encore les parades dans les quartiers pour les fêtes de fin d'année -, Chambéry peut aussi compter sur des acteurs locaux très dynamiques : Odyssea en mai, le festival du 1er romain, le festival de la bande-dessinée ou encore le marché des continents

Parmi les grandes manifestations à vocation commerciale, la Ville soutient l'association des commerçants pour l'organisation des deux braderies annuelles en avril et en septembre, pour Danse dans ta ville ou encore le marché des potiers. Le soutien financier avec les aides directes et indirectes (exonération du domaine public, temps agent ville...) s'élève à plus de 100 000 euros par an.

Programme Action coeur de ville

Chambéry est la première ville de France à s'être engagée dans l'Acte II du programme Action Coeur de Ville, qui accompagne les villes moyennes dans leur développement.

La convention 2023-2026 signée en juin 2023 met l'accent sur la qualité et l'accès au logement (notamment grâce au soutien d'Action Logement

avec un engagement financier de 14,8 M€), de mener la transition écologique du centre-ville dans tous ses aspects (aménagement des espaces publics, mobilité, végétalisation, énergie) et d'assurer les conditions d'un cercle vertueux pour encourager les initiatives économiques et entrepreneuriales.

Grâce à un partenariat élargi et des investissements significatifs, Chambéry se réinvente pour ses habitants, ses visiteurs et son avenir. Action Coeur de ville permet ainsi de concentrer les efforts de tous les partenaires au bénéfice du centre-ville et de son dynamisme.

Soutien au développement économique : l'exemple du parc économique de la Revériaz

Avec ses partenaires, la Ville de Chambéry a mené à bien la construction d'un nouveau giratoire sur le boulevard Henry Bordeaux, entre Bissy et le Biollay. Cet aménagement dessert le parc d'activité économique de la Revériaz, qui accueille deux entreprises historiques du territoire : Vicat et Opinel.

La municipalité a travaillé main dans la main avec ces deux sociétés pour que leur développement, et les créations d'emplois afférentes, interviennent à Chambéry et non pas à la faveur d'une délocalisation pour une d'entre elles.

Cet aménagement routier s'accompagne de travaux pour améliorer la circulation des piétons et des vélos sur ce secteur très fréquenté avec notamment une nouvelle piste cyclable sécurisée.

Numérique

Un numérique inclusif, de proximité et au service des habitants

Depuis 2020, Chambéry a fait du numérique un levier d'inclusion, d'accès aux droits et de cohésion sociale. Dans un contexte de dématérialisation croissante, la Ville a structuré une véritable politique publique du numérique d'intérêt général, fondée sur l'accompagnement humain, la coopération entre acteurs et la responsabilité environnementale. La Dynamo - tiers-lieu municipal dédié à l'inclusion numérique - et le réseau des conseillers numériques déployés dans les quartiers ont permis de construire une politique lisible, accessible et reconnue, consacrée en 2024 par l'accueil du salon national Numérique en Commun.

📍 Une politique d'inclusion numérique structurée autour de la Dynamo

Dès 2020, la Ville a fait de la Dynamo, aux Hauts-de-Chambéry, le centre névralgique de l'inclusion numérique. Le site a été doté d'un FabLab municipal permettant de former les conseillers numériques, d'organiser des ateliers pratiques et d'accompagner des groupes de jeunes en remobilisation autour de projets créatifs.

Des Conseillers numériques France Services ont été déployés dans l'ensemble de la Ville, du CCAS aux médiathèques en passant par les centres sociaux, afin d'assurer un accompagnement de proximité pour toutes et tous.

📍 Une application commune pour valoriser les événements : Trompet'

En partenariat avec Lunabee Studio, l'Agglomération et la Ville ont créé Trompet', une application mutualisable recensant l'ensemble des événements du territoire. Cet outil simple d'usage permet aux habitants de retrouver en un seul endroit l'offre culturelle, associative et institutionnelle du territoire.

📍 Un événement national pour installer une culture du numérique d'intérêt général

En 2024, Chambéry a accueilli le forum national Numérique en Commun, rassemblant près

de 2 000 participants autour des enjeux d'inclusion, de souveraineté, d'environnement et d'usages responsables. Cet événement a placé Chambéry parmi les collectivités moteurs d'un numérique au service du bien commun, en fédérant des acteurs publics, associatifs et économiques.

📍 Un usage encadré et éthique de l'intelligence artificielle

La Ville a adopté une Charte d'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'assurer des usages éthiques, sécurisés et maîtrisés par les services municipaux. Dans ce cadre, plusieurs expérimentations internes ont été engagées pour renforcer l'efficacité des missions publiques sans remplacer le contact humain.

Ces expérimentations s'effectuent avec des solutions françaises ou européennes, afin de garantir la souveraineté des données.

📍 Lutter contre la fracture numérique pour garantir l'accès aux droits

Au-delà de l'accompagnement aux usages, la municipalité a fait du numérique un levier d'accès aux droits pour les publics les plus éloignés des services administratifs. La Ville a soutenu et facilité l'implantation de Maisons France Services de proximité, offrant un accueil humain pour accompagner les démarches en ligne.

Elle s'est également engagée dans l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » (TZNR), dispositif visant à repérer et accompagner les personnes qui ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont pourtant droit, souvent par méconnaissance, isolement ou difficulté numérique.

📍 Une politique de numérique responsable

La municipalité a engagé une démarche de sobriété numérique, intégrant le réemploi du matériel, l'allongement de la durée de vie des équipements et la sensibilisation des agents aux impacts environnementaux du numérique. Des indicateurs de suivi ont été mis en place pour mesurer l'empreinte numérique de la collectivité.

Les chiffres du mandat

Un FabLab municipal formant les conseillers numériques et accompagnant les jeunes.

Un réseau de conseillers numériques déployé dans les médiathèques, centres sociaux, CCAS et services municipaux.

Près de **2 000 participants** au forum Numérique en Commun 2024.

1 application territoriale mutualisable créée : Trompet'

Sport

Le sport comme levier de santé, de cohésion sociale et de rayonnement

Depuis 2020, Chambéry a fait du sport un levier essentiel de bien-être, de santé, de lien social et d'attractivité du territoire. Dans une ville au cadre naturel exceptionnel et à la vie associative dense, la municipalité a choisi de renforcer l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous, de soutenir durablement les clubs et de moderniser les équipements, en inscrivant pleinement le sport dans les transitions sociales et écologiques.

📍 Accompagner et structurer durablement les clubs sportifs

Les clubs et associations sportives constituent le cœur battant du sport chambérien. Depuis 2020, la Ville a maintenu et adapté son soutien financier et logistique afin de sécuriser leur fonctionnement et de valoriser l'engagement des bénévoles. Une vigilance particulière a été déployée pour garantir une équité entre les clubs, par exemple pour l'attribution des créneaux dans les équipements sportifs.

La création et le soutien de structures comme GOALP ont permis de pérenniser et de renforcer la structuration administrative et éducative des clubs, notamment dans les quartiers prioritaires, tout en favorisant la professionnalisation et la solidité des projets associatifs.

La création des Trophées sportifs vient chaque année récompenser les initiatives vertueuses des clubs, des sportifs et des bénévoles.

📍 Des équipements sportifs modernisés et plus durables

Afin de garantir des conditions de pratique de qualité, la Ville a engagé un effort constant de modernisation et d'entretien de ses équipements sportifs. Cette politique vise à répondre aux besoins des usagers tout en réduisant l'empreinte environnementale du patrimoine sportif.

Le Chambéry Savoie Stadium, livré en 2023, est un équipement multifonctionnel qui

accompagne le développement du club de rugby mais accueille aussi toute l'année d'autres clubs et manifestations sportives. Rayonnant bien au-delà des limites communales, l'équipement sera confié à l'Agglomération en 2027.

D'autres équipements, dans plusieurs quartiers, ont fait l'objet d'investissements : nouveaux locaux pour le stade Boutron, local du club de boxe du Biollay, protections de la patinoire, piscine Buisson rond rénovée... Les travaux de remplacement des stades synthétiques pour les clubs de foot à Boutron et au stade Michel Vallet (Biollay) sont commandés. A noter aussi plusieurs rénovations des installations, le relamping LED des équipements, l'installation de solutions économes en eau pour les arrosages et la création d'équipements de proximité en accès libre comme les équipements de street workout où l'aire de jeu intergénérationnelle de Mager qui favorise l'activité physique pour tous.

📍 Un rayonnement sportif au service du territoire

Chambéry s'affirme comme une ville capable d'accueillir des événements sportifs majeurs et fédérateurs, contribuant à son attractivité et à son dynamisme. Le soutien aux clubs de haut niveau et l'accueil de manifestations d'envergure renforcent le rayonnement de la ville à l'échelle nationale. Chambéry a consolidé son identité de ville-vélo grâce à l'accueil du Tour de France Femmes en 2025 et du Tour de France en 2026, accompagnés de courses cyclotouristes. La Ville a aussi soutenu l'accueil de plusieurs événements d'ampleur au rayonnement national voire international en lien avec les clubs locaux : Grand Prix féminin de Chambéry le Vieux, matchs de rugby internationaux, finale de coupe de France de Football américain, etc.

Les chiffres du mandat

15 lieux renommés d'après des figures sportives pour diversifier et féminiser les noms des équipements sportifs et rendre hommage des personnalités locales

Plus de **70 associations et clubs subventionnés** en 2025

140 associations accompagnées : aides en nature, mise à disposition de locaux ou de créneaux...

4 éditions des Trophées sportifs de Chambéry pour récompenser les athlètes et les bénévoles

Ville inclusive

Une ville qui reconnaît toutes et tous et agit contre les discriminations

La Mission Ville Inclusive constitue une innovation majeure de ce mandat et un axe central de la Boussole citoyenne de Chambéry. Elle porte une vision transversale : permettre à chacune et chacun - femmes, personnes LGBTQIA+, personnes racisées, en situation de handicap, âgées ou en grande précarité - de vivre la ville pleinement et de s'y sentir légitime. Depuis 2020, la Ville a structuré une politique publique de l'égalité et de lutte contre les discriminations, fondée sur la formation, la prévention, la représentation symbolique, le soutien aux associations et la création d'instances pérennes, afin de faire de Chambéry une ville plus accessible, plus humaine et plus accueillante.

🔗 Installer durablement le débat sur les discriminations : la Quinzaine de l'Égalité

Les discriminations étaient peu visibles dans l'espace public et portées par un nombre restreint d'acteurs associatifs.

La création de la Quinzaine de l'Égalité, chaque mois de mars, a instauré un rendez-vous annuel structurant. La Ville a renforcé son soutien aux associations existantes (Savoie de Femmes, AVIJ, CIDFF) et accompagné l'émergence de nouvelles structures (Planning familial 73, LGBT+73). Un appel à projets permet chaque année aux associations, services municipaux et partenaires de proposer des actions.

La thématique de l'égalité s'est installée durablement dans la vie culturelle, associative et citoyenne. Ce temps fort permet de toucher un public large, de favoriser l'éducation populaire et de faire évoluer les représentations sans stigmatisation.

🔗 Agir contre les violences sexistes et sexuelles

En 2020, les violences sexistes et sexuelles restaient un sujet largement tabou. Des situations de silence, y compris dans certains environnements professionnels, empêchaient

les victimes de parler et d'être protégées.

La Ville a signé en novembre 2021 un Contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, réunissant 13 partenaires institutionnels et associatifs (État, justice, forces de l'ordre, hôpitaux, associations). Des campagnes de sensibilisation ont été déployées à grande échelle (violentomètres diffusés dans les services municipaux, sur des sachets de pain et dans l'espace public). Les agents municipaux ont été formés, un réseau de référent-es Égalité a été créé, et l'opération Angela a permis d'identifier des lieux refuges dans les commerces et établissements accueillant du public.

Le sujet est désormais visible, assumé et traité collectivement. Des situations de violences ont pu être dénoncées, des protections mises en place et une culture de tolérance zéro s'est progressivement installée dans les services municipaux et l'espace public.

🔗 Rendre la ville plus représentative : féminiser et diversifier les noms de rues

À Chambéry, seuls 5 % des noms de rues faisaient référence à des femmes, et très peu à des figures issues de l'immigration ou de l'histoire coloniale.



La Ville a choisi de nommer des lieux jusqu'alors anonymes afin d'éviter les changements d'adresse, tout en mettant à l'honneur des femmes liées à l'histoire locale, à la Résistance et aux luttes pour les droits humains. Des personnalités issues de la diversité (Joséphine Baker, Frantz Fanon, Mélinae et Missak Manouchian...) ont également été intégrées. Une démarche similaire a été effectuée pour les équipements sportifs.

La toponymie de Chambéry reflète désormais davantage la diversité de la population. Ces choix offrent des figures d'identification plus nombreuses et plus variées, notamment pour les enfants et les jeunes.

🔗 Mieux prendre en compte le handicap

La Ville a engagé des balades urbaines avec les personnes concernées, renforcé la vigilance sur les places PMR et fait monter en compétence les services. Les projets urbains intègrent mieux les besoins spécifiques, et la laïcité est désormais abordée comme un outil de dialogue et de cohésion, et non d'exclusion.

🔗 Accueillir et accompagner dignement les personnes migrantes

Ville de passage, Chambéry accueille de nombreuses personnes migrantes, soutenues par un tissu associatif très mobilisé, mais nécessitant un appui institutionnel clair.

La rénovation de l'Hôtel Bon Accueil a permis de créer un centre d'hébergement digne pour près de 100 personnes. La Ville a signé la charte ANVITA dès 2021 et organise chaque année des parrainages républicains autour du 18 décembre, Journée internationale des migrants.

Les personnes accompagnées bénéficient de meilleures conditions d'accueil et d'un ancrage citoyen. Le dialogue entre associations, État et collectivité est renforcé, et l'engagement citoyen encouragé.

🔗 Partager la laïcité

La municipalité a fait de la laïcité un pilier du vivre-ensemble, non comme un principe abstrait, mais comme un outil concret de dialogue, de respect mutuel et de cohésion sociale. La création du Conseil de la laïcité, instance locale associant élus, enseignants, acteurs associatifs et citoyens, a permis d'installer à Chambéry un espace durable d'échanges apaisés sur des sujets parfois sensibles, au-dessus des clivages politiques. Cette instance a favorisé la compréhension mutuelle, la pédagogie des valeurs républicaines et la transmission auprès des jeunes générations, notamment à travers des actions éducatives et des temps forts comme la célébration des 120 ans de la loi de 1905, qui a mobilisé écoles, familles et partenaires autour de concours d'expression et de rencontres citoyennes. En 2024, la Ville de Chambéry a reçu un prix national de la laïcité, reconnaissance du travail engagé pour promouvoir une laïcité vivante, accessible et facteur d'unité dans la diversité des parcours et des convictions.

🔗 Lutter contre la précarité menstruelle et lever les tabous

La précarité menstruelle concerne une femme sur trois en France et touche particulièrement les jeunes et les personnes en situation de précarité.

La Ville a installé cinq distributeurs gratuits de protections périodiques dans des lieux accessibles (médiathèques, Dynamo, centre social du Biollay) et un dispositif itinérant. Une exposition sur le tabou des règles a été déployée dans l'espace public, puis déclinée en supports réutilisables par les structures locales. Une démarche d'extension du dispositif aux services municipaux est engagée.

Des personnes ont pu accéder à des protections en cas de besoin immédiat, tandis que la visibilité du dispositif contribue à briser un tabou encore très présent. Le sujet est désormais abordé publiquement, avec pédagogie et respect.

🔗 Lutter contre les LGBTphobies et sécuriser l'espace public

Les violences et discriminations LGBTphobes persistent, dans un contexte national de banalisation des discours haineux.

La Ville a soutenu la création et les actions d'associations locales, accompagné l'organisation de marches des fiertés, festivals et événements culturels. Un travail de fond a été mené avec les clubs sportifs, aboutissant à la signature en 2024 de la Charte contre les LGBTphobies dans le sport par 30 clubs. En signe de soutien plusieurs passages piétons sont désormais aux couleurs arc-en-ciel.



Les chiffres du mandat

5 Quinzaines de l'Égalité organisées, plus de 200 événements.

20 000 violentomètres diffusés via des campagnes municipales.

5 distributeurs de protections menstruelles, 500 protections/mois en moyenne.

100 personnes migrantes parrainées sur le mandat.

30 clubs sportifs signataires de la charte contre les LGBTphobies.

8 balades urbaines dédiées au handicap dans tous les quartiers.

En synthèse

La Ville de Chambéry a fait de l'égalité et de la lutte contre les discriminations une politique publique à part entière. Sans posture frontale mais avec détermination, la municipalité a agi sur la formation, la prévention, la représentation symbolique, le soutien aux associations et la création d'instances durables.

Ce travail de fond, nécessairement inscrit dans le temps long, a permis de faire évoluer les pratiques, de rendre visibles des réalités longtemps ignorées et de poser les bases d'une ville plus juste, plus inclusive et plus respectueuse de toutes et tous.

Mobilité durable

Une ville apaisée, accessible et mieux partagée

Depuis 2020, Chambéry a engagé une transformation profonde de ses mobilités afin de répondre aux enjeux climatiques, de sécurité et de qualité de vie. La Ville a fait le choix clair de privilégier les modes actifs et les transports collectifs, tout en maîtrisant la place de la voiture en ville. Cette politique s'est traduite par une reconquête progressive de l'espace public, une ville plus apaisée, une offre de déplacements diversifiée et une meilleure articulation avec les territoires voisins, au bénéfice de tous les habitants.

Compléter le réseau cyclable et faciliter le stationnement vélo

Malgré une culture cyclable ancienne, Chambéry souffrait de discontinuités dans la traversée du centre-ville, rendant certains déplacements inconfortables et parfois dangereux.

En lien avec l'agglomération, la Ville a réalisé des maillons cyclables manquants, attendus depuis de nombreuses années, notamment avenue des Ducs de Savoie, quai Borrel, secteur Curial - Caffé - Charléty et avenue du Comte-Vert.

En parallèle, l'offre de stationnement vélo a été massivement renforcée, avec près de 1 000 arceaux supplémentaires, la création

de parcs vélos sécurisés en ouvrage sur abonnement, ainsi que des stationnements dédiés dans les écoles.

Les déplacements à vélo sont devenus plus continus, plus sûrs et plus attractifs. En cinq ans, les flux cyclistes ont progressé de près de 40 % sur les axes aménagés, traduisant un report modal significatif vers ce mode de déplacement durable.

Reconquérir l'espace public et réduire la place de la voiture

Depuis plusieurs décennies, la voiture occupait une place prépondérante dans l'espace public, tant en circulation qu'en stationnement, au détriment des piétons, des cyclistes, de

la végétalisation et du confort urbain.

La municipalité a conduit une politique volontariste de réaménagement des espaces publics, en lien étroit avec l'agglomération pour les compétences cyclables et de transport collectif. Les projets ont visé à réduire le stationnement de surface, à modérer la circulation automobile et à rééquilibrer l'espace au profit des autres usages.

Les transformations ont concerné de nombreux secteurs structurants : boulevard du Théâtre et square Lannoy de Bissy, avenue des Ducs de Savoie et quais Borrel et Ravet, faubourg Montmélian, secteur Curial-Caffé, avenue du Général de Gaulle.

Parallèlement, la politique de stationnement a été réformée pour encourager l'usage des parkings en ouvrage, avec des tarifs préférentiels pour les résidents chambériens, et une tarification solidaire en voirie. L'offre d'autopartage Citiz a été fortement renforcée afin de proposer une alternative crédible à la possession d'un véhicule individuel.

Le centre-ville reste accessible, mais de manière plus maîtrisée. Les espaces publics sont plus lisibles, plus végétalisés et plus agréables à vivre. Le stationnement résident est facilité et plus équitable, tandis que l'autopartage permet à de nombreux ménages de se passer d'une voiture au quotidien.

Apaiser la ville : généralisation du 30 km/h

La cohabitation entre les différents usagers de la rue nécessitait une amélioration de la sécurité et une réduction des vitesses, en particulier dans les quartiers d'habitat et les secteurs fréquentés.

À partir de mars 2024, la Ville a généralisé la limitation à 30 km/h sur la quasi-totalité de son réseau de voirie, en concertation avec les conseils de quartier. Cette mesure a été accompagnée d'aménagements de sécurité, de plateaux traversants, de cheminements piétons continus, d'actions de communication et, lorsque nécessaire, de contrôles.

Un schéma directeur piéton a été engagé afin de résorber les points noirs identifiés par les habitants.

Aujourd'hui, plus de 80 % du linéaire des rues est limité à 30 km/h ou moins. La sécurité des piétons s'est améliorée, notamment dans les quartiers des Monts, du Biollay, de Bissy, de Bellevue, de Mérande ou du Covet, et la rue est devenue un espace davantage partagé.

Construire une coopération territoriale à l'échelle du bassin de vie

Les déplacements quotidiens dépassent largement les limites communales et nécessitent une organisation coordonnée à l'échelle du bassin de vie.

Chambéry s'est fortement investie dans les coopérations interterritoriales : création du SYMOS (syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard), relocalisation de la gare routière à la Cassine, et engagement dans le projet de Service express régional métropolitain (SERM), labellisé en 2024.

La future gare routière accueillera l'ensemble des cars interurbains en connexion directe avec la gare ferroviaire. Le SERM vise à structurer un réseau de transports performant autour de trains cadencés et de lignes de bus complémentaires, offrant une alternative crédible à la voiture sur l'ensemble du territoire.



Renforcer l'offre de bus et améliorer les correspondances

Certaines dessertes de bus, notamment dans les quartiers populaires, avaient été dégradées en 2016, limitant l'attractivité des transports collectifs.

En coordination avec Grand Chambéry, l'offre de bus a été renforcée : réorganisation du réseau, création d'une 5^e ligne Chrono reliant le Biollay aux Hauts-de-Chambéry via le centre-ville, retour des bus dans certains quartiers (Les

Monts, le Biollay), amélioration du transport à la demande et développement de lignes saisonnières vers le lac du Bourget et les Bauges.

Les correspondances ont été améliorées autour du pôle d'échanges multimodal de la gare.

L'offre de bus a augmenté de 10 %, les correspondances sont plus lisibles et les transports collectifs constituent une alternative plus fiable et plus attractive à la voiture individuelle.

Les chiffres du mandat

80 % des rues limitées à 30 km/h ou moins.

- 50 % sur les abonnements des parkings en ouvrage pour les résidents chambériens.

Tarification solidaire du stationnement résident en voirie (à partir de 7,80 € / mois).

+ 1 300 m de pistes cyclables en hypercentre.

+ 40 % de fréquentation cyclable sur les axes aménagés.

3 000 arceaux vélo en 2026 (+50 %).

49 véhicules en autopartage contre 25 en 2020.

+ 10 % d'offre globale de bus.

En synthèse

La politique de mobilité durable conduite depuis 2020 a profondément transformé Chambéry. La ville est devenue plus apaisée, plus sûre et plus accessible, avec des espaces publics rééquilibrés, une place mieux maîtrisée de la voiture et des alternatives crédibles pour se déplacer autrement.

Cette stratégie cohérente, menée à l'échelle communale et interterritoriale, améliore concrètement le quotidien des habitants et prépare Chambéry à relever les défis climatiques et sociaux des prochaines années.



Urbanisme

Rediriger le développement urbain pour une ville durablement habitable

Depuis 2020, la Ville de Chambéry a engagé une véritable redirection de sa politique d'urbanisme. Face à des projets hérités du passé, parfois déconnectés des enjeux climatiques, sociaux et paysagers, la municipalité a fait le choix d'un urbanisme de responsabilité : plus sobre en foncier, plus attentif aux usages, plus respectueux du vivant et davantage co-construit avec les habitants. Il faut continuer à construire, y compris en densifiant, pour loger les Chambériens, dans des conditions de qualité exigeantes et respectueuses du cadre de vie. L'urbanisme est devenu un levier central de la transition écologique et de la qualité de vie, guidé par une boussole claire : faire de Chambéry une ville inclusive, désirable et durablement habitable.

Abandonner ou rediriger des projets inadaptés

Plusieurs projets engagés avant 2020 prévoyaient une densification brutale, une artificialisation excessive ou une dégradation du cadre de vie, générant incompréhension et opposition des habitants.

La municipalité a assumé des arbitrages forts, parfois à contre-courant, pour abandonner ou transformer ces projets. C'est le cas de la tour dite Cogedim à Mérande, abandonnée car mal intégrée, ou encore de la constructibilité au sein du parc du couvent de la Visitation à Lémenc, redirigée afin de créer un parc public. De même, le projet initial d'aménagement du boulevard de la Colonne a été abandonné pour préserver la canopée existante et permettre une désimperméabilisation progressive et ambitieuse.

Ces décisions ont permis de préserver des espaces végétalisés en cœur de ville, d'éviter des projets jugés excessifs et de restaurer la confiance avec les habitants, tout en ouvrant la voie à des aménagements plus qualitatifs et mieux intégrés au paysage urbain.

Transformer des projets urbains structurants

Certains projets majeurs répondaient à des besoins réels de logements ou de renouvellement urbain, mais présentaient des déséquilibres en matière de mixité sociale, de place de la voiture ou de performances environnementales.

La municipalité a engagé un travail de fond de renégociation et de transformation, notamment sur la ZAC Vetrotex. Des protocoles ont été renégociés pour introduire du logement social, réduire la stigmatisation spatiale, limiter les silos de stationnement, rééquilibrer les hauteurs bâties et relancer une démarche Écoquartier. Parallèlement, la Ville a choisi de conserver et réemployer le bâtiment de la Banque de France, dans le quartier du Covet, plutôt que de le démolir, afin d'y implanter un équipement public patrimonial et culturel.

Le secteur de la Cassine à vocation de logements et d'activités tertiaire, avec un nouveau parc public en cours de création répond également aux critères pour le qualifier en éco-quartier.

Les projets sont désormais mieux alignés avec les objectifs de mixité sociale, de sobriété foncière et de transition écologique. La transformation de l'existant est privilégiée, la place de la voiture réduite et la qualité d'habiter renforcée dans des quartiers en mutation.

Faire évoluer les règles de l'urbanisme pour répondre aux urgences climatiques

Le PLUiHD en vigueur, adopté en 2014, apparaissait insuffisamment adapté aux enjeux climatiques et à la nécessité de mieux encadrer la densification urbaine.

Plutôt qu'une révision longue et bloquante, la Ville a fait évoluer progressivement les documents de planification par une série de modifications ciblées. Depuis 2020, 21 OAP sectorielles ont été étudiées et plusieurs OAP thématiques ont été créées, dont l'OAP Nature en Ville, réintroduisant notamment à Chambéry le coefficient d'emprise au sol (CES) pour favoriser la pleine terre, la végétalisation et le confort d'été.

Un plan-guide Centre-Nord a permis de coordonner les projets entre les ZAC Vetrotex, Grand Verger et le site Rubanox, en évitant un développement incohérent.

La Ville dispose désormais d'outils plus fins pour négocier la qualité des projets, protéger les cœurs d'îlots, réduire les hauteurs excessives et mieux intégrer la nature en ville, sans bloquer la production de logements.

Changer les méthodes pour mieux associer habitants et acteurs

Les projets urbains suscitaient souvent tensions et incompréhensions, nourries par un sentiment de décisions imposées et par la complexité des règles d'urbanisme.

La municipalité a développé une nouvelle méthode de fabrication de la ville, fondée sur le dialogue et la transparence :

- création des Ateliers d'Urbanisme Négocié, réunissant élus, services et porteurs de projets ;
- présentation systématique des projets aux habitants en amont ou après dépôt des permis ;
- réunions pédagogiques sur le PLUiHD et les règles d'urbanisme ;
- démarches de concertation renforcées (Parc de la Cassine, Orientations d'Aménagement et de Programmation Balma, Centre-Nord).

Les projets sont mieux compris, les débats plus argumentés et les recours contentieux limités. Les habitants gagnent en capacité à se saisir des enjeux urbains et les porteurs de projets bénéficient d'un cadre plus lisible et plus stable.

Préparer les grandes mutations à venir

Certaines zones stratégiques, comme les Landiers, concentrent des enjeux majeurs de sobriété foncière, de mobilité et de requalification paysagère, sans vision d'ensemble.

La Ville a engagé des études prospectives ambitieuses, notamment sur les Landiers (lauréate d'un appel à projets de l'ANCT), le réservoir de la Fontaine Saint-Martin ou l'ancien stand de tir des Charmettes, en privilégiant le réemploi du bâti et la mixité des usages.

Si les effets ne sont pas encore visibles, ces démarches ont permis de faire émerger une vision partagée, de fédérer les acteurs et de préparer des projets structurants compatibles avec la transition écologique et les besoins futurs du territoire.

Les chiffres du mandat

5 projets majeurs abandonnés ou profondément redirigés pour préserver le cadre de vie.

21 OAP sectorielles étudiées depuis 2020.

1 OAP Nature en Ville intégrée au PLUiHD, avec réintroduction du CES.

1 plan-guide Centre-Nord pour coordonner les grands projets urbains.

Plusieurs hectares préservés de l'artificialisation en cœur de ville.

Des millions d'euros d'investissements redirigés vers des projets plus sobres et plus qualitatifs.

En synthèse

Entre 2020 et 2026, Chambéry a changé de cap en matière d'urbanisme. La Ville a assumé des choix exigeants : renoncer à certains projets, transformer d'autres, faire évoluer les règles et surtout changer la manière de fabriquer la ville.

Cette politique de redirection urbaine permet aujourd'hui de mieux concilier production de logements, qualité de vie, transition écologique et participation citoyenne. Elle pose les bases d'une ville plus résiliente, plus juste et plus désirable pour les décennies à venir.



Jeunesse & vie étudiante

Accompagner les jeunes vers l'autonomie et renforcer leur place dans la cité

La crise sanitaire a profondément bouleversé les parcours des jeunes, accentuant les fragilités sociales, économiques et psychologiques. Depuis 2020, la Ville de Chambéry a conduit une politique jeunesse ambitieuse et renouvelée, fondée sur la proximité, l'accompagnement vers l'autonomie, l'égalité d'accès aux droits et la reconnaissance de l'engagement des jeunes. En lien étroit avec les acteurs associatifs, les institutions partenaires et l'Université Savoie Mont Blanc, la municipalité a renforcé ses moyens d'action pour faire de Chambéry une ville accueillante, inclusive et attractive pour toutes les jeunes

Structurer une politique jeunesse lisible, partenariale et mieux dotée

Les politiques jeunesse étaient portées par une pluralité d'acteurs, mais manquaient de coordination, de lisibilité et de moyens stabilisés pour répondre à la diversité des besoins.

La Mission Jeunesse a été restructurée et mieux intégrée aux politiques éducatives et sociales. Elle a été relocalisée au sein du tiers-lieu municipal 079, central et accessible. La Ville a signé une Convention Territoriale Globale (CTG 2026-2030) avec la CAF et adopté un Projet éducatif de territoire (PEDT 2025) harmonisant les objectifs de chacun des partenaires intervenants chez les 0-25 ans. Les soutiens financiers aux acteurs jeunesse atteignent 760 000 € de subventions annuelles, avec des demandes simplifiées via la plateforme Simplicii.

Renforcer la présence et l'accompagnement des jeunes dans les quartiers

Certains quartiers, notamment les quartiers prioritaires, souffraient d'un déficit d'animation jeunesse et de lieux identifiés pour les jeunes.

La Dynamo a été transformée en tiers-lieu municipal jeunesse et numérique, avec 200 m² dédiés à l'association Posse 33, marquant le retour d'une animation jeunesse structurée aux Hauts-de-Chambéry.

Une nouvelle stratégie d'animation de la vie sociale et de la jeunesse, co-construite avec les acteurs locaux, permet désormais de couvrir de nouveaux quartiers (Vetrotex, Cassine) et de renforcer les centres sociaux existants. La Ville a accompagné le redressement de partenaires structurants (MJC, CSAB), avec des aides exceptionnelles, des conventions renouvelées et un soutien renforcé aux équipes.

Favoriser la réussite scolaire, l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes

De nombreux jeunes rencontrent des difficultés d'accès à l'information, à l'emploi, au logement ou à l'orientation, une situation encore accentuée à la sortie de la crise sanitaire.

La Ville a renforcé les lieux ressources :

- aide à la recherche de jobs, logements, formations, mobilités internationales au Savoie Information Jeunesse (SIJ)
- accompagnement à la scolarité (AFEV, CLAS dans les centres sociaux et la MJC) ;
- soutien à l'insertion avec le forum annuel Jobs d'été (en partenariat avec la Mission Locale Jeunes) ;
- développement de parcours de remobilisation sociale et professionnelle (DECLIC) ;
- accompagnement des projets de jeunes, y compris à l'international ;
- installation prochaine de l'école de la deuxième chance à Joppet.

Les jeunes sont mieux accompagnés dans leurs parcours, accèdent plus facilement à l'emploi saisonnier, aux formations et à des expériences d'engagement ou de mobilité valorisantes.

Encourager l'expression, l'engagement et les initiatives des jeunes

Les jeunes exprimaient un besoin de reconnaissance, de visibilité et de soutien pour leurs projets citoyens, culturels ou solidaires.

La Ville a réformé la Bourse jeunes pour la rendre plus accessible, mobilisé le budget d'initiative citoyenne pour des projets portés par des jeunes et favorisé leur expression dans les médias municipaux (page dédiée dans le magazine municipal, podcast Posé sur Chambéry). L'engagement citoyen et écologique est encouragé par la Ville via les services civiques, les colocations à projets solidaires et des actions sportives et environnementales.

Les jeunes prennent davantage part à la vie de la cité, développent leur pouvoir d'agir et trouvent une reconnaissance institutionnelle à leurs engagements.

Améliorer l'accueil et la qualité de vie des étudiants

L'attractivité universitaire nécessitait une meilleure intégration des étudiants dans la ville et une amélioration de leurs conditions de vie.

La Ville a développé des événements fédérateurs (Campus en ville, soirées culturelles), des dispositifs d'accueil innovants (Welcome box, Welcome party, parrainage citoyen), et renforcé la marque Kestudi avec la Mission Locale Jeunes.

La Ville agit également contre la précarité étudiante, en lien avec les associations locales Etudébrouille et Légumes et cagettes rebelles qui proposent un accès à une alimentation de qualité à prix réduit.



Faciliter l'accès au logement et aux mobilités pour les jeunes

Le logement et la mobilité constituent des freins majeurs à l'autonomie des jeunes et des étudiants.

La Ville a soutenu la réhabilitation du Foyer de jeunes travailleurs La Clairière (99 logements), la création d'une résidence pour internes hospitaliers Montée Valérieux (35 logements)

et le développement de la cohabitation intergénérationnelle (1 Toit 2 générations) qui propose des loyers réduits en échange d'une présence bienveillante et de menus services pour des seniors.

Les mobilités ont été renforcées par le renforcement de la ligne Chrono A, la création d'une ligne express vers Technolac, des tarifs adaptés aux 12-25 ans.

Les chiffres du mandat

Chambéry est reconnue au niveau national pour la qualité de son accueil étudiant : **1^{ère} ville moyenne** où il fait bon étudier (L'Étudiant, 2023) et 2^{ème} taux (95 %) de recommandation par les étudiants eux-mêmes en 2025.

760 000 € de subventions annuelles aux acteurs jeunesse.

1 tiers-lieu municipal jeunesse (Dynamo) aux Hauts-de-Chambéry.

800 participations à l'accueil de loisirs jeunesse à l'été 2025.

120 emplois proposés lors du forum annuel Jobs d'été.

99 logements réhabilités au FJT La Clairière.

En synthèse

Entre 2020 et 2026, Chambéry a construit une politique jeunesse cohérente, ambitieuse et reconnue. En plaçant l'écoute, la proximité et l'émancipation au cœur de son action, la Ville a renforcé l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, soutenu leur engagement et amélioré les conditions de vie étudiante.

Logement

Garantir le droit au logement et accompagner les parcours de vie

L'accès au logement est un droit dont personne ne doit être exclu pour pouvoir construire son parcours de vie. Dans un contexte de crise nationale du logement, marqué par la raréfaction des financements de l'État et une tension très forte sur le marché local, la Ville de Chambéry a fait du logement une priorité politique majeure. Aux côtés de l'Agglomération et des bailleurs sociaux, elle a conduit une mobilisation inédite pour garantir l'accès à un logement digne, accompagner les ménages en difficulté, produire des logements adaptés à toutes les ressources et améliorer durablement la qualité de l'habitat.

Accueillir, écouter et accompagner les ménages en difficulté

La crise du logement s'est traduite par une hausse des demandes, une complexité croissante des situations individuelles et un fort sentiment de découragement des ménages, souvent confrontés à l'absence de réponse institutionnelle.

La Ville a fait le choix de maintenir et de renforcer un service Logement communal, rare à cette échelle et unique sur le territoire de Grand Chambéry. Ce service accompagne chaque année environ 800 situations, avec un principe fondamental : ne jamais laisser une demande sans réponse.

Des permanences régulières de l'adjoint au maire permettent un lien direct avec les habitants et une orientation personnalisée vers les dispositifs existants.

En parallèle, malgré une tension historiquement élevée (près de 6 demandeurs pour 1 logement), Cristal Habitat attribue chaque année plusieurs centaines de logements et dépasse les objectifs de relogement des publics prioritaires définis par l'État, contribuant activement à la mixité sociale.

Produire des logements accessibles et favoriser la mixité sociale

Depuis 2020, la Ville autorise la production d'environ 450 logements par an, tout en renforçant l'exigence de qualité et de mixité par des ateliers d'urbanisme négocié (84 ateliers depuis 2020). Elle a obtenu l'intégration de 20 % de logements locatifs sociaux dans la ZAC Cassine (530 logements) et de 10 % dans la ZAC Vetrotex (800 logements), au-delà des dispositifs d'accession abordable déjà prévus.

Pour renforcer la mixité dans les quartiers prioritaires, la Ville a mobilisé des aides exceptionnelles à l'accession sociale, notamment à Chambéry-le-Haut (687 000 € de subventions publiques pour 69 logements). Elle soutient également les bailleurs sociaux par une exonération dédiée de taxe foncière, représentant plusieurs millions d'euros par an.

Cristal Habitat applique les loyers sociaux les plus bas de Savoie, environ 20 % inférieurs à ceux pratiqués par les autres organismes du territoire, et concentre l'essentiel de l'offre à bas loyers.

La production de logements est mieux répartie sur le territoire, plus inclusive et plus accessible aux ménages modestes, limitant les phénomènes de relégation et favorisant une ville socialement équilibrée.

Garantir l'accès au logement des ménages les plus vulnérables

La Ville a porté une mobilisation collective autour du plan « Logement d'abord », déployé depuis 2021 et renouvelé jusqu'en 2027, permettant un accès direct au logement accompagné. Ce dispositif affiche un taux de maintien de 87 %, salué par l'État.

Grâce à un financement exceptionnel de l'ANAH, la rénovation et l'ouverture du nouvel Hôtel Bon Accueil ont permis de créer un centre d'hébergement d'urgence de nouvelle génération, accueillant 95 personnes, ouvert désormais en journée et offrant un accompagnement global.

Des femmes, des hommes et des enfants ont retrouvé des conditions d'accueil dignes et un accès durable au logement, dans une logique de stabilisation et de reconstruction des parcours de vie.

Améliorer l'habitat privé et lutter contre la précarité énergétique

Avec l'Agglomération, la Ville soutient le dispositif Mon Pass Renov', permettant un accompagnement gratuit et personnalisé des ménages. Le nombre de logements rénovés a presque doublé par rapport à la période précédente. La Ville participe également à l'accompagnement de copropriétés en situation critique (Le Centenaire, Belle Étoile).

Depuis 2023, la Ville accorde une exonération partielle de taxe foncière pour encourager les rénovations énergétiques performantes. Elle a également renouvelé et renforcé l'OPAH-RU, et engagé une Opération de restauration immobilière (ORI) sur 11 immeubles stratégiques du centre ancien. L'attractivité du centre ancien est renforcée : la vacance locative y atteint 2,5 %, contre 5 % en moyenne nationale.

Réhabiliter massivement le parc social et transformer les quartiers

La Ville soutient la réhabilitation du parc social par des subventions dédiées (134 367 € par an depuis 2020). Depuis 2020, Cristal Habitat a réhabilité plus de 1 300 logements, dont 64 % en quartier politique de la ville, soit un niveau d'investissement 2,2 fois supérieur au mandat précédent.

Le renouvellement urbain des Hauts de Chambéry a pris une nouvelle dimension avec le projet du Nord des Combes (132,5 M€ d'investissements), intégrant requalification des espaces publics, végétalisation renforcée, nouvelle école Vert Bois et équipements de proximité. La rénovation du Piochet (244 logements, 32 M€) a permis de diviser par trois les besoins énergétiques, faisant de l'opération un modèle reconnu au niveau national.

Les habitants bénéficient de logements plus confortables, de charges maîtrisées et de quartiers profondément transformés, plus attractifs et mieux intégrés à la ville.

Adapter l'offre de logements aux nouveaux besoins des ménages

Cristal Habitat a développé une offre d'accession abordable innovante, notamment par le bail réel solidaire (BRS) qui dissocie la propriété du sol et du logement, avec plus de 90 logements engagés ou signés depuis 2022, à des prix inférieurs d'environ 20 % au marché.

Par ailleurs, la transformation de grands logements (T4-T5) en logements plus petits (T1-T3) permet de répondre aux besoins des étudiants, jeunes actifs et familles monoparentales.

De nouveaux publics peuvent accéder à un logement adapté à leurs ressources.

Soutenir des formes d'habitat innovantes et solidaires

La Ville soutient des initiatives associatives telles que la cohabitation intergénérationnelle, portée par la Régie Coup de Pouce, et accompagne la dynamique de l'habitat participatif, en lien avec l'association Unitoit. Chambéry a accueilli en 2025 les Rencontres régionales de l'habitat participatif.

Ces projets favorisent le lien social, l'entraide et l'innovation résidentielle, en complément de l'offre classique.

Les chiffres du mandat

277 M€ d'investissement par Cristal Habitat, en hausse de + 75% par rapport au mandat précédent

800 situations accompagnées chaque année par le service Logement de la commune.

livraison de 659 logements par Cristal Habitat, en hausse de + 51 % par rapport au mandat précédent.

90 logements en BRS engagés ou signés.

1 301 logements sociaux réhabilités depuis 2020 en hausse de + 118 % par rapport au mandat précédent.

132,5 M€ investis dans le renouvellement urbain du Nord des Combes.

95 places d'hébergement au nouvel Hôtel Bon Accueil.

En synthèse

Depuis 2020, Chambéry a conduit une politique du logement ambitieuse, humaine et volontariste. En agissant simultanément sur l'accompagnement des ménages, la production de logements accessibles, la rénovation du parc existant et l'innovation sociale, la Ville a répondu à la crise du logement par des solutions concrètes, durables et solidaires.

Cette action collective permet de préserver la mixité sociale, de renforcer l'attractivité des quartiers et de garantir à chacune et chacun un droit effectif au logement.

Politique de la ville

Redonner toute leur place aux quartiers populaires et réduire concrètement les inégalités

En 2020, la nouvelle municipalité a hérité d'un constat préoccupant : un sentiment de relégation et de délaissement exprimé par de nombreux habitants des quartiers populaires. Fermetures de services publics (départ de Pôle emploi et de la Poste), disparition de trois structures d'animation de la vie sociale, disparition du Conseil de quartier citoyen et perte de confiance vis-à-vis des pouvoirs publics avaient fragilisé durablement la cohésion sociale.

Notre principe d'action est : la volonté de donner une égale considération et les mêmes chances à chaque habitant, quelle que soit son origine, ses revenus son genre ou son quartier de résidence. Cela a conduit à réinvestir la politique de la ville comme facteur de réduction des inégalités et levier d'émancipation, un besoin remis en cause par l'opposition municipale de droite pendant tout le mandat (cf. Conseil municipal de mai 2024).

Là où persistent des inégalités et des désavantages, la Ville a décidé de consacrer une attention spécifique et des moyens adaptés (accès aux droits, insertion, cadre de vie...). Face à l'augmentation des inégalités et la pression sur les budgets des collectivités, la Ville a négocié des soutiens exceptionnels pour mieux renforcer les services au public et consolider la présence humaine dans les quartiers politique de la ville (QPV).



Une ambition renforcée et des moyens inédits pour les quartiers

Les moyens consacrés aux quartiers prioritaires étaient insuffisants au regard des besoins, dans un contexte national de retrait progressif de l'État.

En 2024, la Ville a signé avec l'État et l'Agglomération le Contrat de ville – Engagements 2030, réaffirmant une ambition forte pour les quartiers.

Elle consacre 1,5 M€ par an au soutien des associations et des actions de terrain, finançant 120 projets, dont la moitié sont nouveaux. La Ville a négocié des soutiens exceptionnels pour maintenir et renforcer les services au public et la présence humaine dans les quartiers.

Fait rare à l'échelle nationale, qui dissocie la propriété du sol et du logement, la géographie prioritaire a été élargie, intégrant de nouveaux secteurs (Piochet, cœur du Biollay), traduisant une reconnaissance objective des fragilités sociales.

Pour 1 € investi par la Ville, 4 € sont mobilisés par l'Agglomération et 8,3 € par l'État, portant le niveau de financement de la politique de la ville à un niveau jamais atteint à Chambéry. Les quartiers bénéficient de moyens renforcés et mieux ciblés.

Aller vers les habitants et garantir l'accès aux droits

De nombreuses personnes restent éloignées de leurs droits, faute d'information, de confiance ou de démarches adaptées.

La Ville a fait le choix assumé de l'aller-vers :

- ouverture d'une Maison France services à Chambéry-le-Haut, avec des permanences au Biollay et à Bellevue ;
- expérimentation nationale « Zéro non-recours », menée à Chambéry parmi 39 territoires pilotes en France.

Depuis juillet 2024, 1 650 personnes ont été rencontrées par courriers, permanences ou porte-à-porte. 610 droits ont été réouverts au bénéfice de 120 habitants, améliorant concrètement leur situation sociale, financière et administrative.

Soutenir la réussite éducative et épauler les parents

Les inégalités éducatives sont très marquées socialement, avec des difficultés d'accompagnement des familles.

La Ville a obtenu le label Cité éducative en 2022 et son renouvellement jusqu'en 2027. Plus de 139 actions ont été déployées : cafés parents-enfants, ateliers de langage, accompagnement scolaire, fonds d'initiatives jeunes. Le Programme de réussite éducative (PRE) accompagne individuellement des enfants sur la motivation scolaire, la santé et la relation aux autres.

2 000 familles ont été accompagnées et 90 enfants individualisés. Chambéry est la seule ville de Savoie labellisée Cité éducative, grâce à un volontarisme politique assumé.

Accompagner l'insertion et les parcours de vie

Le chômage, l'isolement social et la perte de repères touchaient fortement certains habitants, notamment les femmes et les jeunes.

La Ville a créé des lieux-ressources DECLIC, ouverts sans conditions, pour remobiliser les personnes vers l'insertion sociale et professionnelle. Elle soutient également des dispositifs structurants : Cités Lab, chantiers d'insertion, actions sport-emploi, forums métiers en pied d'immeuble, mentorat avec le réseau Les entreprises s'engagent.

Plus de 400 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure, majoritairement des femmes, dont 38 % de jeunes. Chaque année, 100 personnes sont accompagnées vers l'emploi ou la création d'activité grâce à Cités Lab.

Améliorer l'accès à la santé et lutter contre l'isolement

Les quartiers manquaient de services de santé de proximité et d'actions ciblées contre l'isolement, notamment des seniors.

Avec Cristal Habitat, la Ville a soutenu :

- l'ouverture d'un centre de santé pluridisciplinaire au Biollay ;
- une maison médicale au Faubourg Montmélian ;
- des lieux d'accueil spécialisés à Chambéry-le-Haut.

Une démarche innovante de résidence autonomie hors les murs a été lancée en 2025 sur les Hauts-de-Chambéry.

Plus de 400 seniors ont été accompagnés, avec un taux de participation de 90 % dans certains secteurs, rompant l'isolement et recréant du lien social.

Faire vivre le lien social et le pouvoir d'agir des habitants

La municipalité a fait le choix de renforcer les lieux de diffusion culturelle de proximité et de développer une offre culturelle hors les murs, directement au cœur des quartiers.

La réouverture du Scarabée, sur les Hauts-de-Chambéry, a permis de relancer une programmation culturelle accessible, régulière et ancrée localement, en lien étroit avec les habitants et les associations.

Au Café Biollay, des expositions photographiques, rencontres et événements culturels investissent des lieux du quotidien, favorisant la participation spontanée et la convivialité.

En partenariat avec l'Espace Malraux, le projet « Portés de femmes » a donné toute sa place à la parole et aux créations de femmes des quartiers, valorisant les parcours de vie et renforçant l'estime de soi.

Les Conseils de quartier citoyens ont également été mobilisés comme acteurs culturels à part entière, à travers des initiatives telles que le concours de poésie « Voix hautes », permettant l'expression des habitants et la reconnaissance des talents locaux.

Parallèlement, depuis 2020, la Ville déploie chaque été le programme « Quartiers d'été », avec des animations en pied d'immeuble et sur l'espace public : ateliers artistiques, spectacles, activités sportives et temps conviviaux. Ces actions rassemblent en moyenne 5 000 participantes et participants par an et se concluent par un concert de clôture fédérateur, organisé avec l'association Posse 33, devenu un rendez-vous attendu dans les quartiers.

La culture est un outil de rencontre, de reconnaissance et de lien social, accessible au plus près des habitants. En investissant l'espace public et les lieux de vie, ces actions permettent de toucher des publics jusque-là éloignés de

l'offre culturelle, de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier et de contribuer à une image plus positive, vivante et conviviale des quartiers populaires. La Ville s'est par ailleurs mobilisée pour la réouverture du cinéma Le Forum à Chambéry le Haut.

Renforcer la tranquillité publique et la présence humaine

La présence quotidienne des correspondants de nuit dans les quartiers prioritaires est reconnue. La médiation nocturne a été renforcée et étendue à de nouveaux secteurs dès 2021 au Covet, à Mérande-Joppet, au Faubourg Montmélian et à Curial. En 2024 par exemple, 4 783 interventions de médiation ont été réalisées.

La vidéoprotection a été développée de manière encadrée, permettant notamment de limiter l'impact des émeutes de l'été 2023.

Des chantiers éducatifs ont été proposés aux jeunes, encadrés par des éducateurs.

Les chiffres du mandat

1,5 M€ par an consacrés à la politique de la ville.

1 650 habitants rencontrés via l'aller-vers pour lutter contre le non-recours aux droits.

610 droits réouverts.

400 personnes accompagnées via DECLIC.

2 000 familles accompagnées par la Cité éducative.

4 783 interventions de médiation nocturne en 2024.

+200 habitants intégrés à la géographie prioritaire.

Animation de la vie sociale

Faire du lien social un pilier de la cohésion et de la proximité dans tous les quartiers

L'animation de la vie sociale constitue un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale, lutter contre l'isolement et favoriser la participation des habitants. Elle repose sur des lieux ressources de proximité - centres sociaux, espaces de vie sociale, cafés culturels - qui proposent des activités éducatives, culturelles et solidaires, tout en associant étroitement les habitants à leur conception et à leur mise en œuvre.

Depuis 2020, la Ville de Chambéry a fait le choix politique clair de sauvegarder, refonder et renforcer ces structures, malgré un contexte financier contraint et plusieurs situations de crise héritées du mandat précédent.

🕒 Sauver et refonder l'offre d'animation dans les quartiers prioritaires

A son arrivée en 2020, la nouvelle équipe municipale a essuyé la fermeture de 3 structures d'animation de la vie sociale sur les Hauts-de-Chambéry, avec de fortes conséquences sur la vie des habitants et leur confiance vis-à-vis des institutions. La Ville a engagé une mobilisation partenariale exceptionnelle pour assurer la continuité du service et refonder durablement l'offre d'animation.

Après la fermeture du centre socioculturel des Combes en 2021, la Ville en a assuré le portage administratif et opérationnel, en lien étroit avec les habitants. Cette démarche a abouti à l'obtention d'un agrément CAF Centre socioculturel, puis à un passage de relais réussi à la Fédération des centres sociaux et à la Fédération des œuvres laïques en avril 2025.

L'animation de la vie sociale aux Combes a retrouvé son dynamisme, avec une forte participation aux ateliers hebdomadaires, un développement des activités familles, un accès renforcé aux droits et l'implication croissante de bénévoles.

🕒 Développer des lieux de proximité vivants et ouverts à toutes et tous

De nombreux habitants exprimaient un besoin de lieux accessibles pour se rencontrer, s'informer, pratiquer des activités et rompre l'isolement.

La Ville a accompagné la refondation de l'Espace de vie sociale de Pugnet, en assurant dès 2021 la continuité d'ouverture en régie, avant la structuration d'un projet associatif aboutissant à l'obtention de l'agrément CAF en 2024.

Aujourd'hui, l'EVS de Pugnet propose une programmation riche : accueil inconditionnel, activités familles, ateliers culturels, aide aux devoirs, accès aux droits, départs en vacances accompagnés et actions de prévention santé.

Pour améliorer les capacités de développement du centre social la Ville conduit également un projet de restructuration des locaux de l'espace socioculturel et de la place Demangeat, intégrant la création d'une salle polyvalente de 100m² rayonnant sur le quartier, la déconstruction de l'ancien bâtiment vétuste et énergivore, et la création d'un belvédère ouvert sur le parc du Talweg.

Ces lieux sont devenus de véritables points d'ancrage du lien social, accueillant chaque semaine plusieurs centaines de personnes et jouant un rôle clé dans l'accès aux droits, la culture et la solidarité de proximité.

🕒 Soutenir et sécuriser les acteurs associatifs

Plusieurs structures étaient fragilisées par des difficultés financières et organisationnelles, faisant peser un risque réel de fermeture.

La Ville a conduit un sauvetage financier du Centre social et d'animation du Biollay, avec une aide exceptionnelle de 110 000 € votée en 2024, permettant d'éviter la fermeture et de redresser durablement la structure.

Elle a également soutenu la transformation et le redressement de la MJC, partenaire historique de la commune : nouvelle convention d'objectifs, sortie du redressement judiciaire, obtention d'un agrément CAF Centre social, aides exceptionnelles face à l'inflation énergétique et soutien au renouvellement du matériel.

Place Demangeat la ludothèque s'est installée dans des locaux flambant neufs permettant un accueil optimisé des parents et leurs enfants.

Les structures sont aujourd'hui stabilisées, mieux accompagnées et en capacité de se projeter, au service des habitants et de la vie locale.

🕒 Mieux coordonner et étendre l'offre à l'échelle de la ville

La Ville a renforcé son rôle de coordination en créant un service dédié à la cohésion sociale et urbaine, avec un agent référent. En lien avec la CAF, elle a co-construit un Pacte de coopération, renouvelé les conventions pluriannuelles d'objectifs et mis en place un suivi renforcé des structures.

Une nouvelle stratégie de l'animation de la vie sociale et de la jeunesse a été élaborée, visant à couvrir l'ensemble des quartiers, y compris les secteurs en développement (Vetrotex, Bissy, Covet, Bellevue).

Le centre-ville bénéficie désormais d'un niveau d'accompagnement supérieur aux moyennes départementale et nationale. De nouvelles dynamiques émergent dans les quartiers en transformation, avec des démarches d'aller-vers et d'animation de rue, notamment à Vetrotex à partir de 2026.

Les chiffres du mandat

3 structures d'animation sauvegardées ou refondées.

1 centre socioculturel (Combes) relancé avec agrément CAF.

1 EVS (Pugnet) recréé et agréré.

1 lieu nouveau pour accueillir la ludothèque

110 000 € d'aide exceptionnelle pour sauver le CSAB.

Des centaines d'habitants accompagnés chaque année pour l'accès aux droits, le lien social et les loisirs.

En synthèse

Depuis 2020, la Ville de Chambéry a fait de l'animation de la vie sociale un pilier de sa politique de proximité. En sauvant des structures menacées, en soutenant les acteurs associatifs, en renforçant la coordination et en investissant dans des équipements durables, la municipalité a redonné aux habitants des lieux pour se rencontrer, s'exprimer et agir collectivement.



La proximité comme boussole

Depuis 2020, la municipalité a replacé la proximité avec les habitants comme une priorité. Pour cela, des adjoints de quartier ont été nommés au début du mandat : chaque quartier de la ville bénéficie désormais d'un élu référent, disponible et à l'écoute des habitants.

Les mairies de quartiers ont été renforcées et ont retrouvé une place centrale dans les projets municipaux. Elles sont à la fois des points d'entrée pour les habitants vers les services municipaux et des lieux ressources pour faire émerger des projets de quartiers.

Largement démobilisés lors du précédent mandat, les conseils de quartier ont été refondés sur des bases claires et des engagements partagés avec la collectivité. Le fonctionnement a été assoupli et de nouveaux moyens ont été donnés comme le Budget d'Initiatives Citoyennes, doté de 400.000 € chaque année. En plus des projets qu'ils peuvent porter, les membres des conseils de quartier citoyens sont régulièrement concertés sur des initiatives (ville apaisée, aménagements d'espaces publics...), voire co-construisent des projets avec les services.



LAURIER

Depuis 2020, le quartier du Laurier a fait l'objet d'une attention particulière pour retisser le lien de confiance entre la Ville et les habitants, fortement fragilisé lors du mandat précédent. Confronté à des transformations urbaines mal vécues, à un sentiment de déclassement et à un manque de dialogue, le quartier avait besoin d'écoute, de considération et d'actions concrètes. La mobilisation des habitants autour d'un Conseil de quartier relancé, le travail patient de concertation et des projets structurants sur les espaces publics, les mobilités piétonnes, la tranquillité et la vie de quartier ont permis de redonner du sens à l'action municipale et d'améliorer concrètement le cadre de vie au Laurier.

📍 Ce qui a changé

Recréer une participation citoyenne active et durable

Le besoin au départ : Le Conseil de quartier du Laurier avait cessé de fonctionner, faute de dialogue avec la municipalité précédente. Les habitants se sentaient exclus des décisions et exprimaient une forte défiance vis-à-vis de l'action publique.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a recréé un Conseil de quartier actif, accompagné dans la durée, avec l'organisation régulière de réunions plénières et la mise en place de groupes thématiques portés par les habitants (mobilités, tranquillité, végétalisation, faubourg Montmélian). Les projets issus de ces travaux ont été pris en compte dans les décisions municipales.

Ce que cela a changé : Un climat de confiance s'est progressivement réinstallé. Les habitants se sont réengagés dans la vie du quartier et le Conseil de quartier est redevenu un espace structurant du dialogue local.

Apaiser le quartier par une action coordonnée sur la tranquillité publique

Le besoin au départ : Certains secteurs du Laurier étaient marqués par des incivilités récurrentes et un fort sentiment d'insécurité, sans réponse coordonnée et lisible.

Ce que nous avons décidé et fait : Des ateliers de tranquillité publique ont été organisés avec les habitants et l'ensemble des acteurs concernés (polices, prévention, bailleurs). Le Conseil de quartier a contribué à un diagnostic précis des situations locales, servant de base à des actions ciblées. La médiation de nuit a été déployée sur le quartier et des arrêtés municipaux sur la vente d'alcool et les horaires d'ouverture des

commerces ont permis de réduire les nuisances.

Ce que cela a changé : La coordination entre les acteurs s'est renforcée et des réponses plus adaptées ont été mises en œuvre, notamment sur les secteurs sensibles, désormais suivis en veille active au titre de la politique de la ville.

Réhabiliter le faubourg Nézin et restaurer les continuités piétonnes

Le besoin au départ : Le faubourg Nézin, dégradé par les travaux du parking Ravet, ne permettait plus des déplacements piétons confortables et accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Une forte pression pesait sur le quartier en matière de nouvelles constructions.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a engagé la requalification du secteur avec la réalisation d'une rampe piétonne accessible, l'aménagement en cours des abords du parking Ravet et a voté un soutien aux ravalements de façades à venir faubourg Nézin. Le projet de tour COGEDIM a été annulé et le PLUIHD modifié pour empêcher toute nouvelle construction sur ce site. Des préemptions ont été réalisées pour créer un nouveau parc à Lémenc et des opérations ont été dédensifiées rue Amélie Gex.

Ce que cela a changé : Le secteur a retrouvé des espaces publics de qualité et une continuité piétonne entre Mérande, Joppet et le centre-ville, améliorant le cadre de vie et les mobilités du quotidien. Le projet de parc se poursuit.

Transformer l'axe Italie - Montmélian et les abords du collège Jules Ferry en concertation avec les habitants

Le besoin au départ : Le faubourg Montmélian était un secteur délaissé, marqué par des usages anarchiques, des dépôts de déchets et une forte dégradation



du cadre de vie. Le faubourg souffrait aussi d'une forte vacance commerciale.

Ce que nous avons décidé et fait : Un projet de requalification et de piétonisation d'une partie du Faubourg a été conçu en co-construction avec les habitants, les commerçants et les acteurs locaux. Les travaux ont permis de piétonner le secteur, d'améliorer les cheminements et de requalifier l'espace public avec la plantation de nouveaux arbres. Un projet de végétalisation participative par les habitants a aussi été soutenu.

Véritable point noir en matière de sécurité routière, les abords du collège Jules Ferry ont été repensés pour faire ralentir les voitures, décourager le trafic de transit et sécuriser les déplacements piétons.

L'acquisition, rénovation et location des cellules commerciales vacantes par Cristal Habitat a permis de donner un nouveau souffle à l'axe Italie-Montméliant qui bénéficie de nouveaux commerces et d'animations commerciales. Ces actions se sont accompagnées de rénovations pour lutter contre les logements vacants et embellir les façades des immeubles.

Ce que cela a changé : Le faubourg Montméliant est devenu un espace plus apaisé et plus lisible, favorisant les déplacements piétons et améliorant nettement le ressenti des habitants. Les nouveaux commerces s'implantent dans la vie de quartier et contribuent à l'âme du Faubourg.

Faire émerger une politique piétonne à partir des usages

Le besoin au départ : Les mobilités piétonnes étaient peu prises en

compte dans les aménagements, alors même que les habitants exprimaient un besoin fort de sécurité et de confort de marche.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a accompagné le Conseil de quartier dans l'élaboration d'un schéma des cheminements piétons du quartier, démarche ensuite élargie à l'ensemble de la ville, aboutissant à un schéma directeur piéton inscrit au PLUIHD.

Ce que cela a changé : La marche a été reconnue comme un enjeu structurant des politiques de mobilité, avec une meilleure prise en compte des usages piétons dans les projets d'aménagement.

Investir dans les services et équipements publics et pour le lien social

Le besoin au départ : Le Laurier est un quartier étendu et mixte qui rassemble des secteurs et des publics très divers. Les services et

équipements publics rassemblent, tout comme les animations favorables au lien social.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a engagé plusieurs investissements importants sur le quartier : rénovation du Manège, végétalisation des cours d'école Pasteur, projet de rénovation de la Maison des Associations, aménagements et plantations dans le parc de Buisson Rond, acquisition foncière pour la création d'un nouveau parc sur Lemenc, rénovation d'un City stade à Mérande... La Ville a sollicité le classement en veille active (politique de la ville) de plusieurs secteurs du quartier (Faubourg, Mérande, Joppet), ce qui permet d'y déployer des animations spécifiques, y compris l'été.

Ce que cela a changé : Les services publics sont davantage présents dans le quartier qui est aussi plus animé et vivant.

BISSY

À Bissy, quartier attaché à son esprit village, l'action municipale depuis 2020 s'est construite autour d'un dialogue renoué avec les habitants et d'un renforcement du rôle de la mairie de quartier comme point d'appui des initiatives locales. Face aux enjeux d'apaisement des circulations, de maîtrise du développement urbain et de maintien du lien social, la Ville a engagé un travail étroit avec le conseil de quartier pour développer les mobilités douces, encourager les projets citoyens et accompagner une densification plus équilibrée. Des investissements importants ont également été réalisés dans les équipements publics, notamment les écoles et la plaine de Mager, afin d'améliorer durablement le cadre de vie et de renforcer l'attractivité du quartier pour tous les âges.

🔄 Ce qui a changé

Ville apaisée

Le besoin au départ : plusieurs axes du quartier étaient devenus des shunts, trop fréquentés pour leur capacité, générant nuisances et insécurité pour les riverains.

Ce que nous avons décidé et fait : dans le cadre de la démarche Ville apaisée, les deux chemins de Bissy ont été réaménagés, en concertation avec les habitants, pour faire baisser la vitesse des voitures et proposer des aménagements piétons. La piste cyclable de l'avenue du Comte Vert n'est pas située à Bissy mais sa création permet aux habitants de rejoindre le centre de manière sécurisée.

Ce que cela a changé : Le chemin Foray est aujourd'hui plus apaisé, la vitesse a baissé de même

que le nombre de voitures qui l'empruntent. Les mêmes travaux sont en cours chemin Chiron.

Développer le lien social

Le besoin au départ : Quartier peu dense, Bissy manquait d'animations et de lieux pour favoriser le lien social.

Ce que nous avons décidé et fait : Bissy a pu bénéficier d'animations l'été et pendant les fêtes de fin d'année grâce à un partenariat entre la ville et les associations. En 2025, la Ville développe aussi l'animation de la vie sociale dans le quartier en subventionnant la MJC et la maison de l'enfance pour développer de nouvelles propositions. Une nouvelle crèche a vu le jour avenue du Général Cartier, subventionnée par la Ville.

Ce que cela a changé : Si l'animation de la vie sociale est encore en préfiguration, les animations de Noël ont trouvé

leur public ainsi que la crèche associative.

Favoriser les initiatives des habitants

Le besoin au départ : Afin de favoriser l'implication citoyenne, mise en place à l'échelle de la Ville d'un Budget d'Initiatives Citoyenne et de projets participatifs.

Ce que nous avons décidé et fait : à l'échelle du quartier, les habitants se sont saisis de cette démarche pour faire émerger des projets concrets. Ils ont été accompagnés par la mairie de quartier et les autres services de la Ville.

Ce que cela a changé : Bissy a accueilli le premier chantier de décroûtage participatif de Chambéry. Le projet le plus emblématique reste l'aire de jeu XXL de Mager : un projet porté par le conseil de quartier mais qui va bénéficier à des familles de toute la ville.

Maitriser la densification du quartier et favoriser la mixité sociale

Le besoin au départ : Bissy est un quartier avec peu de mixité sociale. Des zones pavillonnaires sont amenées à se densifier ce qui suscite des inquiétudes. Sans nier le besoin de densifier, il était nécessaire de rétablir le dialogue avec les habitants et de lieux maîtriser les projets.

Ce que nous avons décidé et fait : Dans le cadre des ateliers d'urbanisme négociés, certains projets immobiliers ont été revus à la baisse ou modifiés en concertation avec les promoteurs pour être plus acceptables pour les riverains. Pour permettre davantage de mixité sociale, un immeuble avec des logements vendus en Bail Réel Solidaire a vu le jour.

Ce que cela a changé : De nouveaux logements ont vu le jour à Bissy, ces nouvelles familles contribuent à la vie de quartier. Dans le même temps, la qualité de vie du quartier a été préservée.

Par exemple : 24 nouveaux logements ont été bâtis en Bail réel solidaire à la Croix de Bissy pour permettre à des familles d'accéder à la propriété sans souffrir de l'augmentation des prix du foncier.



BELLEVUE

À Bellevue, quartier résidentiel proche du centre-ville, à fort intérêt patrimonial et inscrit dans la politique de la ville, l'action municipale a consisté à accompagner les transformations urbaines sans dénaturer l'identité du quartier. Dès 2020, face aux craintes exprimées par les habitants concernant la perte de végétation, l'affaiblissement de la mixité sociale et la disparition de l'esprit de quartier, la Ville a fait le choix d'un dialogue constant et structuré. L'ambition a été de préserver le cadre de vie et les qualités paysagères existantes, d'associer étroitement les habitants aux projets, de renforcer la vie de quartier et le lien social, et de veiller à ce que les opérations urbaines soient mieux intégrées, plus équilibrées et porteuses de nouveaux lieux fédérateurs pour les habitants.

🔄 Ce qui a changé

Préserver le cadre de vie et développer la végétalisation

Le besoin au départ : Les travaux de rénovation urbaine et de requalification des espaces publics faisaient craindre une dégradation du cadre de vie et une perte de repères pour les habitants.

Ce que nous avons décidé et fait : Une nouvelle concertation a été décidée pour les aménagements des espaces publics, en lien avec la démarche Ville apaisée. Les projets ont été retravaillés en concertation avec les habitants : aménagement de la place Anatole France avec une nouvelle aire de jeux, sécurisation de l'avenue de la

Grande Chartreuse, implantation et accessibilité PMR des arrêts de bus, des points de collecte des déchets et de l'aire de jeux. La mise en impasse du chemin de Miremont a permis de limiter le trafic de transit. Les deux cours de l'école du quartier ont été végétalisés.

Ce que cela a changé : Les aménagements sont aujourd'hui mieux adaptés aux usages du quartier et contribuent à un environnement plus apaisé et plus lisible pour les habitants.

Dynamiser la vie de quartier et créer des lieux fédérateurs

Le besoin au départ : Les habitants exprimaient une attente forte en matière de dynamisation du quartier, notamment à travers

la présence de lieux de proximité et de rencontre. Dans ce contexte, le besoin de renforcer le lien social et de faire vivre le quartier par d'autres leviers était fortement exprimé.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a fait le choix de soutenir prioritairement les associations et les initiatives locales. L'AQCV a été accompagnée dans l'accueil des jeunes de Bellevue, avec la mise à disposition d'un local. Le développement des actions de l'AFEV, notamment à travers le dispositif des Kapseurs, a été soutenu, tout comme le déploiement des activités de la Maison de l'enfance du Biollay sur le quartier. Parallèlement, la Ville a soutenu le projet citoyen de la Boule de Bellevue, en cohérence avec la volonté politique de

créer un lieu dédié au lien social et à l'animation du quartier. La collectivité a accompagné le collectif d'habitants impliqués dans le projet et dans la création de jardins pédagogiques collectifs qui a donné lieu à la création d'une association : les jardins de Bellevue. Le projet a été enrichi par la collectivité et a donné lieu à une rénovation exemplaire du bâtiment, menée avec l'ASDER. Enfin, la Ville a développé une programmation culturelle de proximité, avec les animations de Noël et les Quartiers d'été, pour faire vivre le quartier tout au long de l'année.

Ce que cela a changé : Bellevue dispose aujourd'hui d'une vie associative renforcée, de temps forts culturels identifiés et d'un lieu structurant pour le lien social. Ces actions contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier et à dynamiser la vie locale malgré l'absence de nouveaux commerces.

Des services publics plus proches des habitants

Le besoin au départ : Un besoin de services de proximité et d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques du quartier.

Ce que nous avons décidé et fait : Bellevue a bénéficié d'expérimentations de France Services et de la Maison de quartier mobile. Le rattachement du quartier à la mairie de quartier du Biollay permet une meilleure organisation territoriale. Une étude a enfin été engagée pour structurer l'animation de la vie sociale dans ce quartier qui n'est pas doté d'un centre social. La Cité éducative permet de financer des projets en faveur de la réussite éducative des jeunes du quartier.

Ce que cela a changé : Des services plus accessibles et les bases posées pour une animation de la vie sociale renforcée.

Des projets de logements mieux intégrés et plus équilibrés

Le besoin au départ : Certains projets immobiliers suscitaient de fortes inquiétudes quant à leur ampleur et à leur impact sur la mixité sociale.



Ce que nous avons décidé et fait : Sur le secteur de la Grande Chartreuse, la Ville a organisé des échanges avec les habitants et les promoteurs afin de revoir un projet initialement trop conséquent. Le projet final intègre une véritable mixité sociale, avec des logements en accession et en Bail Réel Solidaire.

Ce que cela a changé : Des projets immobiliers plus acceptables, mieux intégrés dans le quartier et contribuant à maintenir la diversité sociale.

HAUTS DE CHAMBÉRY

Quartier populaire et emblématique de Chambéry, les Hauts de Chambéry concentrent à la fois de forts enjeux sociaux, urbains et éducatifs et une grande richesse humaine et associative. En 2020, le quartier faisait face à des difficultés structurelles marquées : sentiment d'isolement, accès parfois complexe aux services publics, cadre de vie fragilisé, enjeux forts de tranquillité publique et inégalités éducatives persistantes. L'action municipale a donc visé à réinvestir pleinement le quartier, en affirmant une présence publique forte et visible, en soutenant les acteurs locaux et en accompagnant les grandes transformations urbaines. L'objectif a été d'améliorer concrètement le quotidien des habitants, de répondre aux urgences sociales tout en construisant, avec eux, un avenir plus apaisé, plus attractif et plus juste pour le quartier.

🔄 Ce qui a changé

Une mairie de quartier au cœur de la vie locale

Le besoin au départ : Les habitants exprimaient un sentiment d'éloignement des institutions et un manque de lieux clairement identifiés pour les démarches du quotidien, l'accès aux droits et le dialogue avec la Ville.

Ce que nous avons décidé et fait : La mairie de quartier des Hauts de Chambéry a été renforcée, avec une équipe dédiée, des

horaires adaptés aux usages et la présence régulière de l' élu de quartier. Elle accueille aujourd'hui des permanences (France Services, accompagnement numérique, élu de quartier) et joue un rôle central de coordination entre la Ville, les associations et les partenaires. Le rôle du Conseil de Quartier Citoyen a été renforcé pour lui permettre de porter de vrais projets (création d'une fresque, concours de poésie, aire de jeux...)

Ce que cela a changé : La mairie de quartier est redevenue un repère du service public, facilitant l'accès aux droits, l'orientation

des habitants et la résolution de situations individuelles.

250 personnes reçues par l'adjoint de quartier lors de ses permanences.

Faire revenir la culture et les services publics dans le quartier

Le besoin au départ : Le quartier souffrait d'un déficit d'accès à la culture et aux services publics,

renforcé par l'éloignement du centre-ville et la dématérialisation des démarches.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a contribué à rouvrir le cinéma Le Forum et rouvert la salle de spectacle du Scarabée, en y développant une programmation culturelle accessible, ouverte sur le quartier mais aussi sur toute la ville (spectacles familiaux, concerts, résidences artistiques, actions hors les murs). Pour lutter contre la fracture numérique, une Maison France Services a également été implantée au sein de la mairie de quartier, complétée par des ateliers d'accompagnement numérique. Un nouveau groupe scolaire (Vert Bois) a été construit et des écoles ont fait l'objet de nombreux investissements, y compris la végétalisation des cours d'école.

Ce que cela a changé : Les habitants disposent désormais d'une offre culturelle de proximité et d'un accès facilité aux services publics, contribuant à réduire les inégalités territoriales.

Renforcer la tranquillité et la sécurité du quartier

Le besoin au départ : Les questions de tranquillité publique et de sécurité constituaient une préoccupation majeure des habitants, avec un sentiment d'insécurité dans certains secteurs.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a renforcé la médiation sociale, développé la vidéoprotection et renforcé le travail partenarial avec la police nationale, les bailleurs sociaux et les associations. Le contrat de sécurité intégré signé en 2021 a permis d'obtenir 10 postes de policiers nationaux supplémentaires. Des réunions publiques et des diagnostics en marchant ont permis d'ajuster les actions aux réalités du terrain. Engagement de l'équipe sortante, un poste de police commun (police nationale et police municipale) a ouvert sur le quartier.

Ce que cela a changé : Une action plus lisible et plus coordonnée, une meilleure prise en compte des situations locales et un dialogue renforcé avec les habitants.

Soutenir la jeunesse et la vie associative

Le besoin au départ : Les jeunes du quartier faisaient face à un manque d'opportunités et les associations à des besoins importants en moyens et en reconnaissance.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a soutenu les associations locales, modernisé les équipements

de proximité, accompagné des projets jeunesse et développé des actions éducatives, sportives et culturelles, notamment dans le cadre de la Cité éducative. Une nouvelle offre d'animation jeunesse a été créée au sein du tiers lieux de la Dynamo. Les locaux associatifs de la place Demangeat sont en rénovation pour conforter le rôle clé des associations du quartier. De nouveaux locaux associatifs ont été créés à Boutron pour accompagner les clubs. Les associations en difficultés (centre socio-culturel, maison de l'enfance, clubs de sport) ont été accompagnées autant que possible, y compris avec des dispositifs particuliers d'accompagnement (gestion temporaire en régie, soutien aux clubs sportifs via GOALP).

Ce que cela a changé : Les associations sont des acteurs essentiels de l'animation du quartier et de l'accompagnement des jeunes, renforçant le lien social et les parcours d'émancipation.

La Cité éducative permet de mobiliser 350 000 € par an pour les actions éducatives dans les QPV, dont les Hauts de Chambéry. 60 actions déployées sur le quartier.

Transformer durablement le cadre de vie et le logement

Le besoin au départ : Un habitat vieillissant et des espaces publics peu qualitatifs pesaient sur la qualité de vie des habitants, notamment dans le secteur des Combes.

Ce que nous avons décidé et fait : Dans le cadre du renouvellement urbain et sur la base d'une concertation des habitants, de nombreux logements ont été rénovés (aux Combes et au Piochet), les espaces publics ont été requalifiés, de nouveaux cheminements piétons ont été créés ainsi que de nouveaux lieux de convivialité (aires de jeux, espaces verts, placettes). La Ville accompagne aussi les copropriétés privées dans leur rénovation (Belle étoile) et favorise la mixité sociale dans le quartier avec la création de logements en accession à la propriété.

Ce que cela a changé : Le quartier est aujourd'hui plus agréable, plus fonctionnel et mieux adapté aux usages du quotidien.

Investir dans l'éducation et l'avenir

Le besoin au départ : Les inégalités éducatives étaient particulièrement marquées et limitaient les perspectives des enfants et des jeunes.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a investi fortement dans les écoles du quartier, soutenu les actions de la Cité éducative, développé des projets culturels et sportifs et reconstruit l'école Vert Bois, exemplaire sur les plans environnemental et pédagogique. Plusieurs cours d'écoles ont été végétalisés et les écoles du quartier ont bénéficié du programme d'éducation artistique et culturelle. Enfin, la Ville a pu, après expérimentation, pérenniser le dispositif de Toute Petite Section qui permet d'accueillir des enfants avant 3 ans.

Ce que cela a changé : Les enfants bénéficient aujourd'hui de meilleures conditions d'apprentissage et d'un accompagnement renforcé vers la réussite.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Le besoin au départ : Une partie des habitants, notamment des jeunes et des personnes de plus de 60 ans, se trouvait en situation de fragilité sociale : décrochage scolaire ou professionnel, éloignement de l'emploi, isolement, perte d'autonomie. Les parcours étaient souvent marqués par une méconnaissance des dispositifs existants et un manque de coordination entre les acteurs.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a ouvert Déclic, lieu d'accueil inconditionnel permettant d'accompagner les personnes sans emploi ni formation, avec un accompagnement individualisé. Des



partenariats ont été noués avec des acteurs économiques et associatifs du territoire pour faire découvrir de nouveaux métiers. Dans le cadre d'un programme national dont Chambéry est lauréat, un projet sur trois ans a été engagé avec le CCAS et Cristal habitat sur la ZAC des Châtaigniers et l'îlot Belledonne afin d'accompagner les habitants de plus de 60 ans, à travers des actions de prévention, de repérage et d'« aller vers », à domicile et en collectif.

Ce que cela a changé : Des habitants éloignés de l'emploi ont pu être remobilisés et accompagnés vers des parcours d'insertion ou de formation. Les personnes âgées bénéficient d'un accompagnement humain renforcé, favorisant le maintien à domicile et le lien social, tout en améliorant la coordination entre les acteurs sociaux et de santé.

CENTRE VILLE

Le centre-ville de Chambéry est un quartier unique : à la fois lieu de vie quotidien pour ses habitants et espace partagé par l'ensemble des Chambériennes et Chambériens. La transformation du centre-ville, sa végétalisation et son ouverture aux mobilités douces ont été réalisées en lien avec l'ouverture de deux parkings en ouvrage qui ont permis la suppression de places de stationnement. Pour les opérations d'aménagement ou les sujets du quotidien, un travail d'écoute, de proximité et de médiation a été engagé avec les habitants, les commerçants et les associations. L'objectif : faire du centre-ville un quartier plus apaisé, plus durable et mieux partagé.

Ce qui a changé

Adapter la politique municipales à chaque secteur

Le besoin au départ : Le centre ville n'est pas un quartier uniforme, la façon de vivre et d'habiter est très différente selon les secteurs. Il faut adapter l'action publique à chacune de ces réalités.

Ce que nous avons décidé et fait : Rencontres de terrain, entretiens individuels, intervention sur des problématiques fines dans chaque sous-quartier pour adapter l'action municipale. Des règlements sectoriels proposés par la Ville ont permis de mettre fin à certaines largesses du PLUiHD (Montjaj, Covet, Nicolas Parent...) et obtenir ainsi des constructions plus modestes. Le nouveau quartier de Vetrotex a été réorienté pour intégrer des logements locatifs sociaux (face à un projet initial de 800 logements sans aucune part

En chiffres : 423 personnes accompagnées par Déclic, dont 160 de moins de 30 ans ; 393 personnes de plus de 60 ans concernées par le projet AML Vieillessement

Améliorer les mobilités

Le besoin au départ : Les habitants exprimaient des difficultés de déplacement au sein du quartier et vers le reste de la ville, ainsi qu'un besoin d'espaces publics plus lisibles, plus sûrs et plus conviviaux. La circulation de transit et la vitesse excessive nuisaient au cadre de vie, tandis que l'offre de transport manquait de lisibilité.

Ce que nous avons décidé et fait : Dans le cadre de la démarche Ville apaisée, la Ville a multiplié les aménagements favorisant les cheminements piétons et la baisse des vitesses : réaménagements

de voirie, tests et ajustements des circulations, sécurisation des trottoirs (ex : rue de la Brûle, rue du Maconnais, rue du Pré de l'Ane). Côté transports, l'offre a été améliorée : augmentation de la fréquence de la ligne 2, création de la ligne Chrono E desservant les Hauts de Chambéry toutes les 15 minutes, y compris le dimanche, et amélioration des correspondances. Un dispositif a été créé pour les travailleurs à horaires décalés depuis le quartier.

Ce que cela a changé : Les déplacements sont aujourd'hui plus sûrs, plus lisibles et mieux adaptés aux usages du quotidien. Le quartier est mieux connecté au cœur de ville et aux pôles de services, tandis que les espaces publics rénovés renforcent

être apprécié dans sa dimension patrimoniale.

Ce que nous avons décidé et fait : Une large concertation, avec plusieurs étapes et différentes modalités de participation a été organisée pour l'aménagement des espaces publics (Boulevard du Théâtre, Boigne, de Gaulle...). Ces aménagements sont en cours avec à chaque fois des plantations d'arbres, des espaces végétalisés, un traitement patrimonial et un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement. Ces aménagements ont été réalisés en lien étroit avec les commerçants, dans leur conception et dans la conduite des travaux.

Ce que cela a changé : Des espaces publics plus durables, plus vivables, mieux adaptés aux enjeux climatiques : boulevard du Théâtre et square de Lannoy de Bissy, avenue du Général de Gaulle, haut de la rue de Boigne, places Caffé et Monge, place du palais de justice - Robert Badinter. Par ailleurs les Square Gilbert Durand, l'allée de l'Etape ont également fait l'objet de réaménagement et plusieurs façades ont été recolorées.

En chiffres : 36 arbres plantés sur la place du Palais de Justice - Robert Badinter

Réguler les conflits d'usage et favoriser la tranquillité publique

Le besoin au départ : Le centre-ville est un lieu de vie et d'animation qui attire bien au-delà des limites communales. Cette attractivité génère des conflits d'usages et parfois des troubles à la tranquillité et la salubrité publique. Dans certaines rues, des individus identifiés et en situation de difficultés sociales causaient des nuisances dues à une alcoolisation importante et à des incivilités. Au Covet, on a constaté des problématiques particulières de sécurité.



Ce que nous avons décidé et fait : À l'échelle du mandat, la Ville a renforcé les outils de tranquillité publique dans le centre élargi par des arrêtés ciblés sur les horaires de fermeture nocturne, la vente d'alcool à emporter et la lutte contre certaines consommations sur l'espace public. Ces mesures ont été complétées par des actions de médiation régulières et un accompagnement social des personnes en errance. La médiation nocturne a été renforcée au Covet en lien avec les bailleurs sociaux, la coordination avec la police nationale améliorée et le réseau de vidéoprotection étendu dans le centre-ville. À Curial, des actions spécifiques de médiation et de prévention ont été engagées pour limiter les incivilités nocturnes et les troubles liés aux addictions.

Ce que cela a changé : La vitalité économique et l'attractivité du centre-ville est amplifiée et se construit avec les riverains. La tranquillité publique est prise en compte avec des actions de prévention, de médiation et, quand nécessaire, de répression.

À la demande du maire, la préfète a pris un arrêté interdisant la consommation de protoxyde d'azote sur l'espace public, permettant une entrée en vigueur rapide des contrôles et la verbalisation effective dès les jours suivants, y compris par la police municipale, afin de limiter ces pratiques et leurs nuisances.

Contribuer à la démarche "Ville apaisée, ville partagée"

Le besoin au départ : Le centre-ville doit rester un lieu accessible, pour chaque mode de stationnement. Cela signifie œuvrer à un meilleur partage de l'espace public en faveur des mobilités douces, tout en veillant à maintenir l'accessibilité du centre en voiture : tout le monde n'ayant pas la possibilité de se déplacer à pied, en bus ou à vélo.

Ce que nous avons décidé et fait : La démarche "Ville apaisée, ville partagée" a été appliquée au centre-ville avec des aménagements et des réductions de vitesse. Des places en surface ont été supprimées et supprimées en espaces dédiés aux piétons, aux vélos ou aux bus. (ex. Avenue des Ducs, avenue du Comte Vert, boulevard du Théâtre). Dans le même temps, la politique de stationnement a été modifiée pour garantir des facilités aux riverains et aux visiteurs, allant jusqu'à la gratuité.

Ce que cela a changé : Une ville plus calme, plus sûre, plus confortable pour tous.

Soutenir la vie associative et les initiatives citoyennes

Le besoin au départ : Le centre-ville est un quartier étendu et riche de nombreuses associations et initiatives citoyennes qui méritaient d'être davantage soutenues.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a étendu son soutien aux acteurs associatifs du quartier, y compris à des associations de secteurs comme pour Grenette. Des initiatives citoyennes ont été accompagnées (parc d'apprentissage du vélo au Paradis, boîtes à livres...). Le déploiement d'une offre d'animation de la vie sociale dans des secteurs qui en étaient dépourvus (Covet, Vetrotex...) a aussi été prévu.



Ce que cela a changé : Les vies de quartiers sont renforcées, au service du lien social et de l'animation du quartier.

Soutenir la vie économique et commerciale du centre-ville

Le besoin au départ : Le centre-ville était marqué par un fort taux de commerces vacants (+ de 15%)

et donc une baisse de sa dynamique commerciale.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a pris ce sujet à bras le corps et a chargé Cristal Habitat de mener une action ciblée sur plusieurs axes en déprises. Très concrètement, Cristal achète, rénove, et reloue à prix raisonnables les locaux commerciaux à de nouveaux porteurs de projets. Dans le même

temps, un travail important de prospection a été mené pour faire venir de nouvelles enseignes et accompagner des porteurs de projets locaux.

Ce que cela a changé : La vie commerciale du centre ville se porte mieux avec une baisse notable du taux de vacance commercial (8%) et de nouvelles enseignes.



BIOLLAY

Quartier relevant de la politique de la ville, le Biollay concentre des difficultés sociales importantes et des besoins renforcés en services publics. Marqué lors du précédent mandat par un recul de la présence publique, notamment en matière de transports, le quartier dispose néanmoins d'un tissu associatif engagé et d'une proximité immédiate avec le centre-ville, en plus d'un environnement vert et arboré. Depuis 2020, l'action municipale vise à redonner toute leur place au quartier et à ses habitants, en renforçant la présence des services publics, en investissant dans le cadre de vie et en apportant une attention particulière aux besoins des jeunes et des familles, afin d'améliorer concrètement le quotidien et de restaurer un lien de confiance durable.

🔄 Ce qui a changé

Doter le quartier en services publics

Le besoin au départ : Le Biollay relève de la politique de la ville : cela signifie que la population a des besoins accrus en matière de services publics. Pourtant, ces derniers ont reculé sous le mandat précédent. Une priorité a été de mobiliser tous les moyens possibles pour un retour des services publics pour tous les âges.

Ce que nous avons décidé et fait : La mairie de quartier a été renforcée pour en faire le point de contact privilégié des habitants et associations. La Ville a aussi obtenu en 2024 le retour de la ligne de bus dans le quartier, avec une desserte fine, y compris le dimanche, par une ligne Chrono à haut niveau de service. Les dispositifs Territoire Zéro Non Recours et France Services ont été déployés pour accompagner les habitants dans leur démarche et s'assurer qu'ils bénéficient des prestations auxquelles ils ont droit. La Ville a aussi ouvert Déclic, lieu d'accueil inconditionnel permettant d'accompagner les personnes sans emploi ni formation, avec un suivi individualisé.

Ce que cela a changé : Un retour des services publics dans le quartier et donc des améliorations concrètes de la qualité de vie des habitants, y compris les plus fragiles.

Soutenir la pratique sportive dans le quartier

Le besoin au départ : Le Biollay est un quartier jeune et sportif mais doté d'équipements vieillissants et/ou insuffisants.

Ce que nous avons décidé et fait : Des investissements importants ont été réalisés pour permettre aux habitants de disposer d'équipements sportifs de qualité : nouvelle aire de street-workout, nouveau local pour le club de boxe, rénovation programmée en 2026 de la pelouse artificielle du stade Michel Vallet. À travers son soutien à l'association GoAlp, la Ville a accompagné les clubs sportifs dans leur structuration pour permettre aux bénévoles de se concentrer sur l'encadrement des jeunes.

Ce que cela a changé : la pratique sportive est soutenue au bénéfice des clubs et des pratiquants.

Donner à la jeunesse les conditions de son épanouissement

Le besoin au départ : la jeunesse

du quartier souffrait d'un déficit d'accompagnement alors même qu'une attention particulière devait y être portée pour permettre l'égalité républicaine.

Ce que nous avons décidé et fait : Une priorité a été donnée à la jeunesse avec un dialogue et l'accompagnement d'un collectif de jeunes. La Cité éducative permet de mobiliser 350 000 € par an pour les actions éducatives dans les QPV, dont le Biollay. Dans ce cadre, plusieurs actions éducatives et d'animation ont été soutenues. La cours de l'école élémentaire du Biollay a été végétalisée et la Ville engage en 2026 la rénovation complète de l'école du Haut Maché. Une aire de jeux de grande ampleur a été créée au cœur du parc Eburdy.

Ce que cela a changé : les jeunes, de la crèche au moment de leur insertion professionnelle, bénéficient de moyens dédiés à leur réussite éducative et à leur épanouissement.

Soutenir la vie associative et culturelle

Le besoin au départ : le quartier bénéficiait d'acteurs de quartier engagés qui avaient besoin d'être davantage soutenus dans une relation de confiance et de collaboration avec la collectivité.

Ce que nous avons décidé et fait : Les associations du quartier ont été soutenues, y compris avec des subventions exceptionnelles pour faire face à des difficultés ou des projets non prévus : centre social, maison de l'enfance, café Biollay... l'éducation artistique et culturelle a été développée dans les écoles, la programmation Quartiers d'été a permis d'animer le quartier pendant la période estivale avec des propositions culturelles et sportives, y compris avec une manifestation prévue avec la Scène Nationale. Les 70 ans du quartier ont été l'occasion d'une grande fête et d'un feu d'artifice. Chaque année, une parade de Noël vient apporter de la féerie au quartier.

Ce que cela a changé : les acteurs de quartier sont soutenus au bénéfice d'un quartier animé toute l'année.

Entretenir et rénover les espaces publics et les logements

Le besoin au départ : âgés de 70 ans, le quartier présente des espaces publics et des logements vieillissants. Bien que le quartier ne bénéficie pas du programme national de renouvellement urbain, il était nécessaire de commencer sa rénovation.

Ce que nous avons décidé et fait : Cristal habitat a investi fortement pour la rénovation du

parc de logements sociaux avec la rénovation des résidences Dolto, François Boyer ou du FTJ La Clairière. De premières études ont été engagées pour le renouvellement urbain du quartier et des actions d'urbanisme transitoire ont vu le jour en co-construction avec les habitants : aménagements d'espaces verts, de lieux de rencontre... Des jardins familiaux ont aussi été aménagés pour favoriser le lien social, le bien manger et la vie de quartier.

Ce que cela a changé : De premières actions ont été entreprises pour améliorer le cadre de vie des habitants et la qualité des logements.

CHAMBÉRY LE VIEUX

Quartier résidentiel à l'esprit village marqué, Chambéry-le-Vieux bénéficie d'un cadre de vie apprécié, d'un tissu associatif actif et d'une forte implication citoyenne. Entre 2020 et 2026, l'action municipale a visé à préserver cette identité tout en répondant aux enjeux de circulation, d'équipements publics, d'urbanisme et d'animation locale. Le dialogue constant avec le Conseil de quartier citoyen, structuré en plusieurs groupes de travail, a permis de construire des projets concrets, adaptés aux usages et aux attentes des habitants.

🔄 Ce qui a changé

Apaiser les mobilités et sécuriser le quartier

Le besoin au départ : Situé sur des axes de passage entre plusieurs secteurs de la ville, le quartier subissait des circulations de transit, des vitesses excessives et des stationnements anarchiques, générant un sentiment d'insécurité pour les riverains, en particulier pour les piétons et les enfants.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a engagé un travail étroit avec le Conseil de quartier citoyen dans le cadre de la démarche Ville apaisée. Des aménagements ont été réalisés ou ajustés (plateaux traversants, chaucidou, marquages de stationnement, signalétique renforcée, sécurisation des traversées piétonnes), avec une logique d'expérimentation et d'évaluation dans le temps (hameau du Carre, rue de Roberty,...) .

Ce que cela a changé : La circulation est plus apaisée et les déplacements piétons sont sécurisés. Les aménagements réalisés découragent les circulations de transit.

Investir dans les équipements publics et espaces collectifs

Le besoin au départ : Certains équipements nécessitaient une rénovation d'ampleur et il était aussi nécessaire de construire ou rénover de nouveaux lieux dédiés au lien social sur le quartier.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a engagé une rénovation complète de l'école élémentaire de Chambéry-le-Vieux, incluant un important volet de rénovation énergétique, ainsi que la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour d'école. L'aire de jeux du quartier a aussi été rénovée. Des jardins partagés ont été aménagés aux Grenouilles grâce à l'implication des habitants et au budget d'initiative citoyenne. Par ailleurs, un travail commun avec le Conseil de quartier des Hauts de Chambéry a été engagé pour réfléchir à l'aménagement du parc du Talweg, espace structurant à l'échelle interquartiers.

Ce que cela a changé : Des équipements plus confortables, plus durables et mieux adaptés aux usages, et des espaces partagés qui renforcent le lien social et la qualité environnementale du quartier.

Animer la vie de quartier et soutenir le tissu associatif

Le besoin au départ : Les habitants exprimaient un fort attachement à la convivialité et à la vie associative, avec le besoin de maintenir des temps forts et des initiatives locales.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a soutenu les associations de quartier comme le comité de gestion, l'association La Nébuleuse, l'association des parents d'élèves. Des animations régulières ont été organisées par la Ville, notamment chaque été et à Noël, avec des temps festifs fédérateurs à la salle Paul Battail et dans les rues du quartier. La Ville soutient également des événements sportifs structurants comme le Grand Prix cycliste féminin ou les événements du CLIC VTT.

Ce que cela a changé : Une vie de quartier dynamique, des habitants davantage impliqués et des temps de rencontre qui renforcent le sentiment d'appartenance à Chambéry-le-Vieux.



on continue ?

chamberyavance.fr